



Pôle lien social et inclusion
Centre Communal d'Action Sociale

RESIDENCE KERIZAC RESIDENCE HABITAT JEUNES

CONTRAT DE PROJET
2024/2028



SOMMAIRE

Note Introductive : la démarche et son échéancier

I- PRESENTATION DE LA RESIDENCE

- 1.1 Identification de la structure
- 1.2 Le questionnaire
- 1.3 Les locaux
 - 1.3.1 L'offre de logements
 - 1.3.2 Les espaces collectifs et prestations annexes
- 1.4 Conventions et moyens financiers
- 1.5 Réservations, attributions, les outils de la Loi 2002-2

II- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES JEUNES A VANNES

- 2.1 Retour sur l'analyse des besoins sociaux du CCAS de Vannes
- 2.2 Retour sur le diagnostic de GMVa concernant la population étudiante
- 2.3 Retour sur les données de la Mission Locale du pays de Vannes
- 2.4 Evolution de la demande de logement social – rapport de l'ADIL – janvier 2022
- 2.5 Diagnostic partagé
- 2.6 Ce qu'il faut retenir

III- EVALUATION DU PROJET SOCIO EDUCATIF ANTERIEUR

- 3.1 Bilan de l'action 2020/2023
- 3.2 Données chiffrées
- 3.3 Evaluation au regard des critères d'éligibilité CAF
- 3.4 Enquête par et pour les résidents

IV- ORIENTATIONS DU NOUVEAU CONTRAT 2024-2028

- 4.1 Le cadre de référence
- 4.2 Les orientations et plan d'action
- 4.3 L'offre de service et modalités d'accompagnement
 - 4.3.1 Accueil, information, orientation
 - 4.3.2 L'aide à la mobilité et l'accès au logement autonome
 - 4.3.3 L'aide à l'insertion sociale et professionnelle
 - 4.4.4 Les modalités d'accompagnement
- 4.4 Les ressources humaines
 - 4.4.1 Le personnel
 - 4.4.2 Les formations réalisées au cours du précédent contrat de projet
- 4.5 Le réseau partenarial
- 4.6 La concertation et la participation des jeunes
- 4.7 L'analyse financière

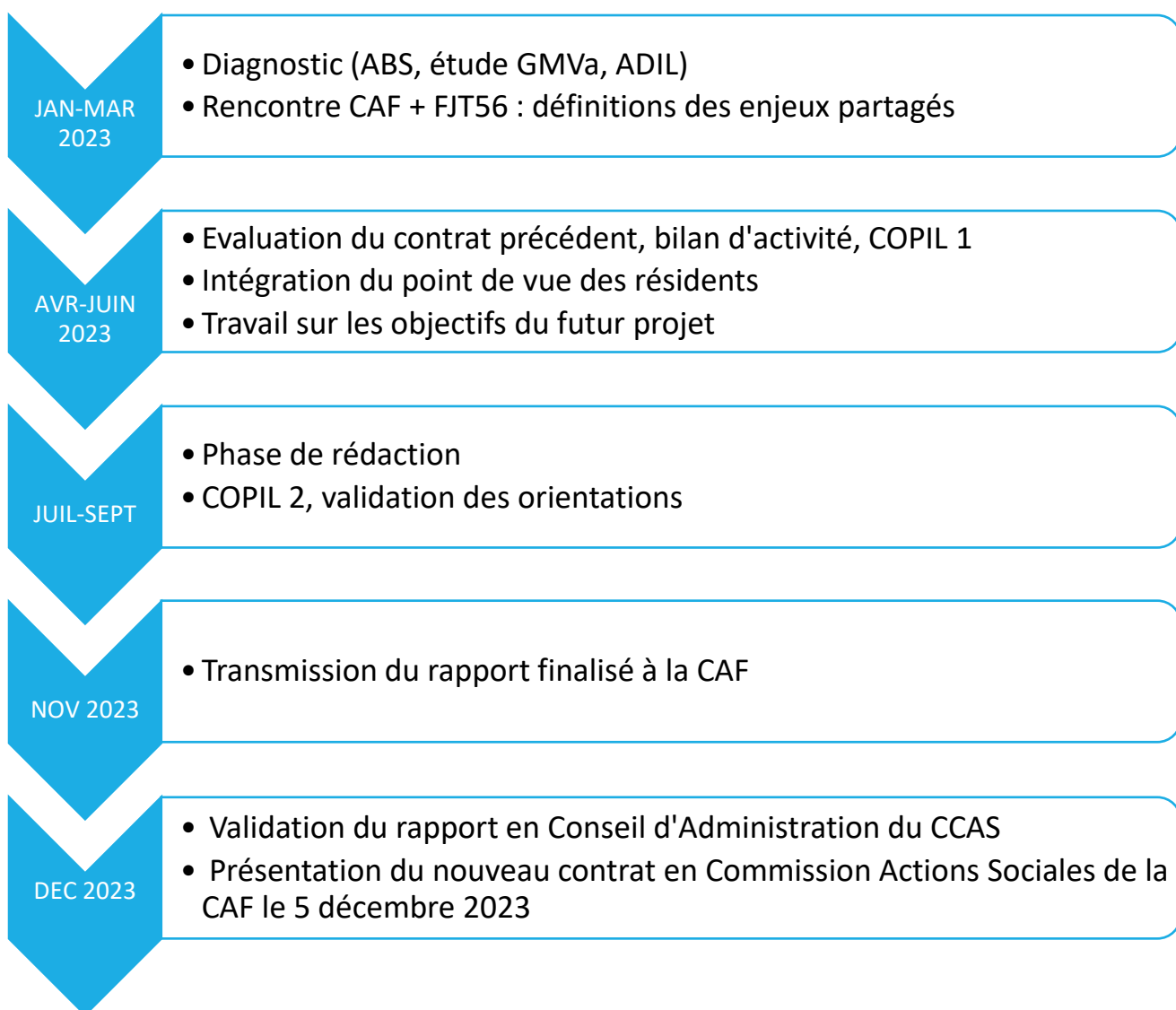
V- ANNEXES

Note introductive : la démarche et son échéancier

Le précédent contrat de projet avait fait l'objet d'une méthodologie nouvelle pour la Résidence Kérizac, impliquant de nombreux partenaires réunis autour de 3 thématiques : logement/insertion, protection de l'enfance et animation sociale. Ces groupes de travail avaient notamment permis d'établir un bilan objectif de l'activité, l'attractivité et l'image de la résidence et ainsi proposer des pistes d'évolution.

Le contrat 2020-2023 ayant été travaillé dans un souci de replacer le résident au cœur du projet de la structure, il était indispensable d'établir ce bilan en concertation avec eux. Une **enquête de satisfaction** a donc été **construite par des résidents**.

En parallèle, des temps de concertations ont été menés en **inter FJT à l'échelle du département** afin de produire un **diagnostic partagé**. Enfin, un **comité de pilotage** a réuni l'équipe, la Direction et la Caisse d'Allocations Familiales afin de valider **le bilan, le diagnostic et les orientations** du prochain contrat.



I.PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1.1 Identification de la Résidence

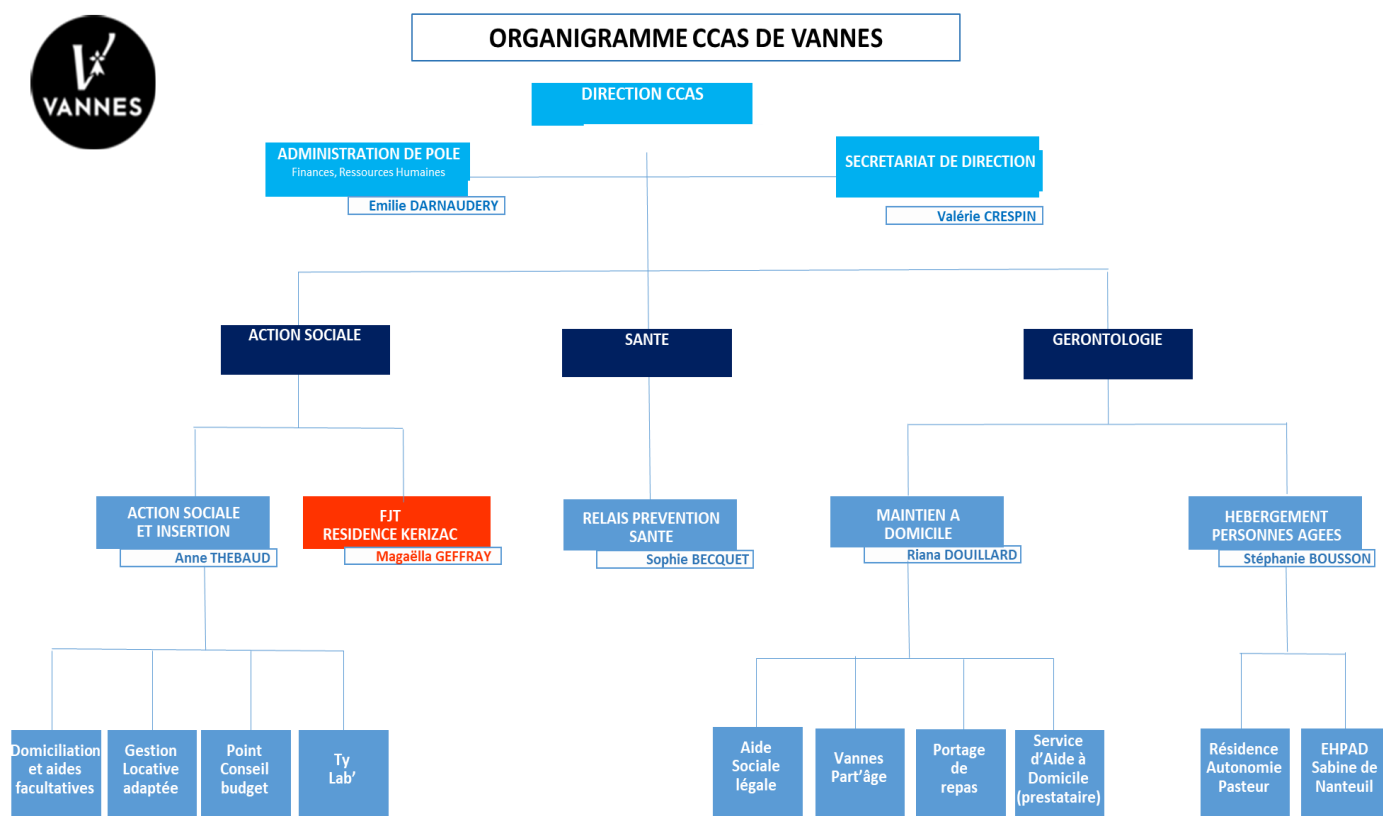
Nom	<i>Résidence Kerizac</i>
Adresse	<i>2 Rue Paul Signac 56000 VANNES</i>
Téléphone	<i>02 97 62 68 40</i>
Mail	<i>Residence.kerizac@mairie-vannes.fr</i>
Propriétaire	<i>Morbihan Habitat</i>
Gestionnaire	CCAS de Vannes
Année d'ouverture	1970
Agrément et autorisation de fonctionnement	1970
Convention APL N° 56 30 12 000 94 11 29 001	30/01/2000
Nombre de logements conventionnés	68
Nombre de places	75
Evaluation externe (à venir)	3ème trimestre 2024

1.2 Le gestionnaire

Implantée au cœur du quartier de Ménimur depuis les années 1970, la Résidence Kérizac a fêté en 2022 ses 50 ans de **gouvernance municipale**. En effet, c'est le CCAS de Vannes qui assure la gestion de la structure. Etablissement public, sa mission principale est la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville, en cohérence avec les besoins sociaux identifiés et en articulant son intervention avec celles des autres organismes publics ou privés du territoire. Depuis 2016, c'est la Directrice du CCAS qui assure la direction du FJT afin de renforcer la place de l'établissement dans le paysage local.

Présidé par David ROBO, Maire de Vannes, et composé pour moitié d'élus municipaux, le Conseil d'Administration du CCAS a des liens forts avec la municipalité. Les autres administrateurs représentent des associations de secteurs variés tels que l'insertion, le handicap, la famille et les personnes âgées. Virginie TALMON, Maire-Adjointe en charge de la santé, des aînés et du lien intergénérationnel, a été désignée administratrice de référence de la Résidence Kérizac.

L'action du CCAS s'articule autour des champs de l'action sociale, de la santé et du logement, en faveur des plus démunis, des personnes âgées et des jeunes.



1.3 Les locaux

Située au sein du quartier de Ménimur, reconnu prioritaire au titre de la Politique de la Ville de Vannes et créée en 1970, la Résidence a fait l'objet d'une première réhabilitation en 2000 afin de passer d'un ensemble de chambres à une gamme variée de studios disposant individuellement de douches et de sanitaires.

En 2021, d'importants travaux de réhabilitation ont été menés sur la partie administrative et sur les espaces collectifs du rez-de-chaussée. Ceux-ci ont permis d'augmenter la performance énergétique du bâtiment, d'améliorer l'accueil des usagers et des résidents par des bureaux mieux isolés, renforçant ainsi la confidentialité des échanges. La modernisation des espaces a également renforcé la participation des jeunes aux temps collectifs, leur donnant d'avantage « envie » d'investir les lieux. Ces aménagements ont d'une manière générale renforcé l'attractivité de l'établissement.

En parallèle, des travaux de rénovation des studios (peinture, sols, cuisinette) sont menés en continu depuis 3 ans. Les travaux de réhabilitation de 2021 ont été l'occasion de moderniser l'accès à la Résidence. Un contrôle d'accès par badge et une vidéo-surveillance renforcée viennent, en support de la présence des veilleurs de nuit, sécuriser les locaux et les jeunes accueillis.

1.3.1 L'offre de logement

L'autorisation d'extension de 3 places attribuée en décembre 2022 étend la capacité d'accueil de la Résidence à **75 places**, réparties sur **68 logements**.

En effet, un logement de type 4, historiquement dédié à une fonction de stockage au sein de la Résidence, a fait l'objet de travaux de rafraîchissement, permettant ainsi la mise en place d'une **colocation de 3 places**. Ce dispositif vient ainsi étoffer et diversifier l'offre de logement de la Résidence et répondre en partie à la forte demande de logement sur la commune.

• LES LOYERS

Catégorie	Surface	Nombre de studios	Nombres de places	Spécificités	Loyers 2023
A	12 m ²	33	33		373.50€
B	24m ²	11	11	kitchenette	484.40€
C	24 m ²	12	12		442€
D	18 m ²	3	3	kitchenette	378.30€ + 42€
H	24m ²	3	3	Adapté PMR + kitchenette	484.40€
B Double	24 m ²	3	6	Accueil couple + kitchenette	484.40€
T2	50 m ²	2	4	Accueil couple ou famille avec enfant	583€
T4		1	3	Colocation	A l'étude
TOTAL		68	75		

Les studios sont meublés, tous équipés en douches et sanitaires individuels. Une prise TV et un réfrigérateur viennent compléter l'équipement de chaque studio.

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration en janvier de chaque année.

Depuis 2018, aucune augmentation de loyer n'avait été appliquée à la Résidence Kérizac.

Les travaux de réhabilitation menés sur la partie collective au cours de l'année 2021, la rénovation progressive des sols des studios conduite depuis 2 ans et l'augmentation des coûts de l'énergie ont justifié la révision des redevances mensuelles en 2022 puis 2023, selon l'Indice de Révision des Loyers (IRL).

• LES PRESTATIONS ANNEXES

Depuis 2018, les tarifs des prestations annexes n'avaient pas été révisés.

Le montant du dépôt de garantie (un mois de loyer), l'accès wifi, les nuitées invitées et le prix des jetons de lavage sont inchangés. Cependant, les forfaits de ménage et de peinture appliqués à la sortie en cas d'insatisfaction lors de l'état de lieux n'avaient pas été réévalués. La mise en place d'un pré-état des lieux ces dernières années permet, du point de vue de la gestion, de mieux appréhender les besoins en travaux avant une nouvelle mise à disposition du logement, et du point de vue du résident, de bénéficier des conseils nécessaires à une remise des clés sans retenue sur son dépôt de garantie (conseils sur les finitions de nettoyage à observer, sur l'utilisation des produits...). Dans ce protocole, il était important que les tarifs appliqués en cas de frais à retenir soient dissuasifs. Aujourd'hui, en fonction de la superficie du logement, des frais de 50€ à 150€ sont appliqués en cas d'efforts insuffisants sur la remise au propre du logement, ou de dégradations sur les murs.

La mise en place d'un contrôle d'accès à la Résidence par badge en 2022 et la multitude de clés de studios perdues ont engendré une tarification de 25€ en cas de perte du trousseau.

TARIFS RÉSIDENTS

DU 1^{er}/01/2023 AU 31/12/2023

Applicables à partir d'un séjour d'un mois

TYPE A	12 m ²	373.50 €
TYPE D	18 m ²	378.30 €
Forfait supplémentaire		42 €
TYPE C	24 m ²	442 €
TYPE B-H	24 m ² + cuisinette	484.40 €
T2	50 m ²	583 €

Ces redevances s'entendent toutes charges comprises.

Tous les logements sont équipés de sanitaires individuels et prise T.V.

Les draps sont fournis.
Les redevances sont proratisées en fonction de la date d'arrivée.

DÉPÔT DE GARANTIE

À l'entrée, il sera exigé un dépôt de garantie encaissable qui sera restitué en fin de séjour (au maximum 15 jours après la date de départ définitif) après examen de la situation financière du résident à l'égard du FJT et des éventuelles retenues liées à l'état des lieux du logement (dégradations - vols - etc).

MONTANT DU DÉPÔT DE GARANTIE

MONTANT D'UN MOIS DE LOYER

CONGÉS - ABSENCES

Pendant son absence, le résident garde le bénéfice de son logement et peut y laisser ses affaires.

DIVERS

Nuitée invité : 6 €
Supplément forfait couple : 50 €
Accès internet sans fil (wi-fi) : 5 €
Jeton lavage : 3 €
Jeton séchage : 1,50 €

PAIEMENTS

Toutes les redevances sont payables au plus tard le 10 du mois suivant.

CONGÉS - ABSENCES

Au départ du résident, un préavis minimum de huit jours, établi par écrit, sera exigé.

AIDE FINANCIÈRE

Tous les logements ouvrent droit à l'APL. Les dossiers sont à retirer à l'accueil du FJT.

PASSAGERS

DU 1^{er}/01/2023 AU 31/12/2023

Applicables pour tous les séjours inférieurs à un mois.

La nuit	25 €
---------	------

2 rue Paul-Signac | 56000 VANNES
02 97 62 68 40 - residence.kerizac@mairie-vannes.fr
www.mairie-vannes.fr

1.3.2 Les espaces collectifs et prestations annexes

Une cuisine collective est accessible à chaque niveau de la Résidence.

Au 1^{er} étage, une laverie (lave-linge et sèche-linge) et un espace de musculation sont à la disposition des résidents.

Au second étage, un salon collectif est annexé à la cuisine.

Dans la continuité de la partie administrative dédiée à l'accueil du public, le rez-de-chaussée offre désormais une large cuisine équipée et un espace de restauration transposable en salle de réunion avec son vidéoprojecteur.

En complément de l'accès wifi disponible sur l'ensemble de la Résidence via un réseau « visiteur » gratuit mais limité, ou un réseau « résident » plus étendu, une « bulle web » permet une libre utilisation d'un poste informatique avec accès internet.

Un espace de détente équipé d'un salon, console de jeu et billard vient étoffer l'attractivité du lieu.

Le patio et les alentours arborés et végétalisés de la Résidence étendent les espaces dédiés au collectif (jeux en extérieur, barbecue, pique-nique) et à la pause individuelle.

Un garage vélo et un parking privatif de 22 places complètent les espaces extérieurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet mobilité mené en partenariat avec l'association AGIR ABCD, des cours de code ont été organisés à la rentrée 2022. En parallèle, un besoin identifié de mobilité a conduit à la mise en place d'ateliers de réparations vélos abandonnés par d'anciens résidents. Dans un souci de responsabilisation des résidents sur cette mise à disposition, **un contrat mobilité a été acté en contrepartie d'une caution d'un montant de 20€**. En parallèle, afin de garder les vélos en bon état de fonctionnement, un partenariat avec ACSOMUR, entreprise à but d'emploi sur le quartier, est né depuis 2023.

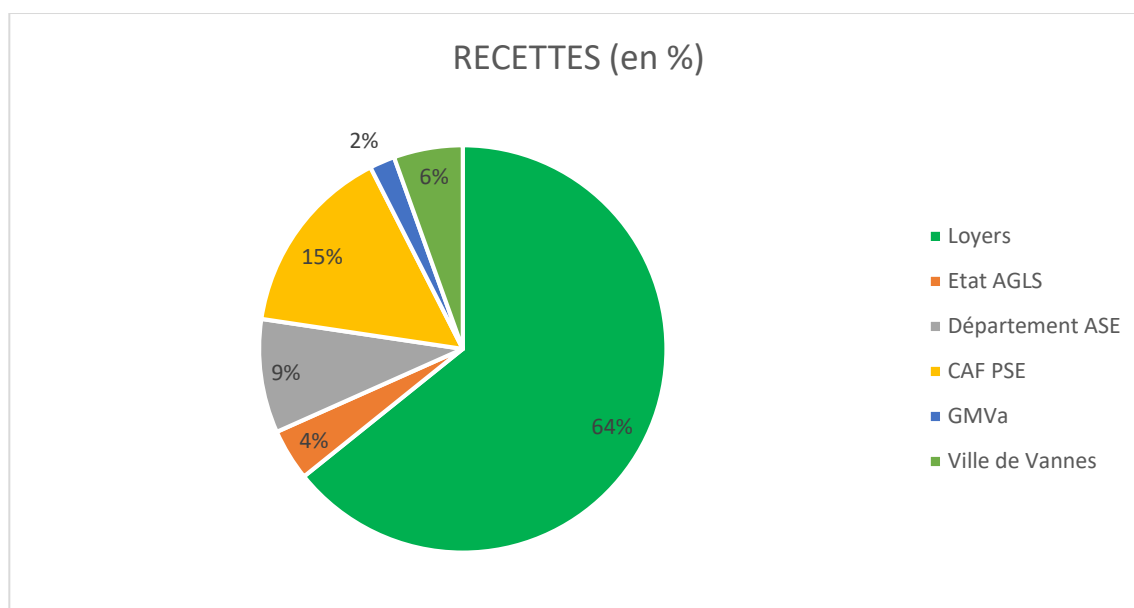
1.4 Conventions et moyens financiers

Au-delà du contrat de projet établi avec la Caisse d'Allocations Familiales (PSE), la Résidence Kérizac s'inscrit dans diverses politiques publiques au travers 3 conventions cadres :

- **La protection de l'enfance** avec le Conseil Départemental du Morbihan :
La participation départementale au titre du fonctionnement inclut la compensation du studio dédié au dispositif d'expérimentation à l'autonomie des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Dans ce cadre, un studio est mis à disposition de l'ASE tout au long de l'année. Les jeunes y sont accueillis dans les mêmes conditions (entretien d'admission, signature d'un contrat, respect du règlement) mais la mise à disposition du logement s'inscrit sur un séjour de courte durée (1 mois environ). L'intégration sur le dispositif du

droit commun n'est pas systématique et fait l'objet d'une nouvelle demande d'admission.

- **La politique de l'habitat et du logement** avec Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVa)
- **La politique de lutte contre les exclusions** avec le Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarité (subvention AGLS)



64% des recettes proviennent des redevances de loyers et prestations annexes. La Résidence bénéficie par ailleurs d'un subvention d'équilibre de la Ville de Vannes pour financer les frais de fonctionnement.

1.5 Réservations, attributions, outils de la loi 2002-2

Convention avec un tiers	Conseil départemental du Morbihan (ASE)
Commission d'attribution	Oui – Hebdomadaire
Liste d'attente	Oui
Procédure d'admission	Oui
Candidature par internet	Non
Actions de communication	Ponctuelles

Les Foyers de Jeunes Travailleurs ou Résidence Habitat Jeunes sont soumis au Code de l'Habitat et au Code de l'Action Sociale et des Familles. Ce dernier les intègre de fait dans la

catégorie des ESSMS (Etablissements ou Services Sociaux et Médico Sociaux). Dans ce cadre, la Résidence Kérizac réalisera son évaluation externe, le 3^{ème} trimestre 2024.

Afin de se conformer à ses obligations, le contrat précédent avait permis la remise à plat des procédures internes. Les supports de communications (plaquette et page d'accueil sur le site internet de la Ville de Vannes) avaient été actualisés.

A son entrée, le résident se voit remettre **un livret d'accueil** composé de :

- le règlement de fonctionnement,
- la charte des droits et libertés de la personne accueillie,
- le titre d'occupation (contrat de séjour) et l'état des lieux d'entrée,
- les consignes de sécurité et N° d'urgence
- les horaires de la Résidence et des temps de présence de l'équipe
- les consignes de tri



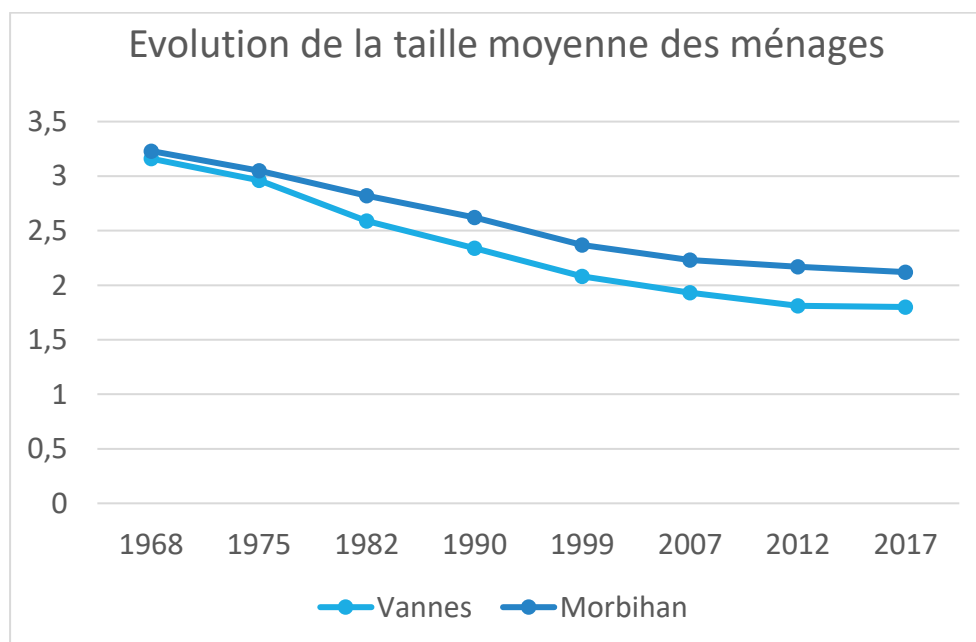
II- ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES JEUNES A VANNES

Le diagnostic suivant s'appuie notamment sur différents diagnostics déjà réalisés sur le territoire :

- L'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS
- Le diagnostic de GMVa sur la population étudiante
- Les données chiffrées de la Mission Locale du Pays de Vannes
- Le rapport de l'ADIL sur l'évolution de la demande de logement social

2.1 Retour sur l'analyse des besoins sociaux du CCAS (2020/2021)

Depuis les années 2000, la croissance démographique de la population vannetaise ralentit et les décès sont plus nombreux que les naissances depuis 2013. La population vannetaise augmente donc faiblement et uniquement grâce au solde migratoire positif. Les familles monoparentales sont présentes à Vannes et en légère baisse (8.9% en 2013, 8.4% en 2019). Il y a une augmentation du nombre de ménages à Vannes dont la moitié sont des personnes seules et une composition des familles vannetaises en constante diminution.

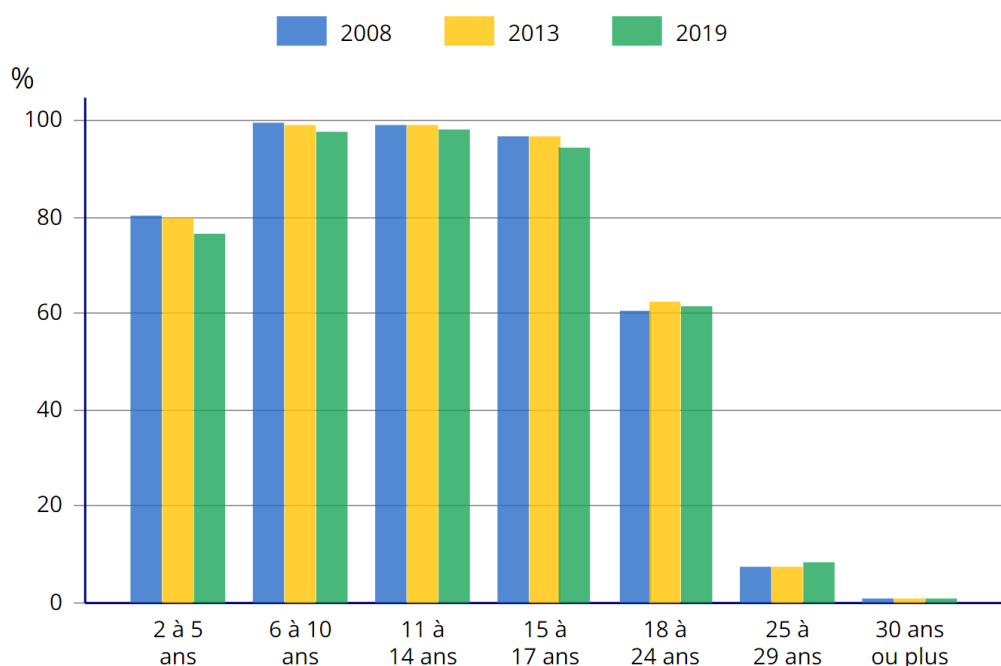


Cette évolution est notamment liée :

- A l'apparition des nouveaux modèles familiaux (divorces, séparations),
- Aux ménages âgés qui n'ont plus leurs enfants à domicile,
- Au nombre d'enfants qui diminue par famille,
- Et aux jeunes qui se mettent en couple plus tard.

L'observation de ces petits ménages a pour conséquences une démultiplication de la demande de logements de petites tailles (T2/T3).

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

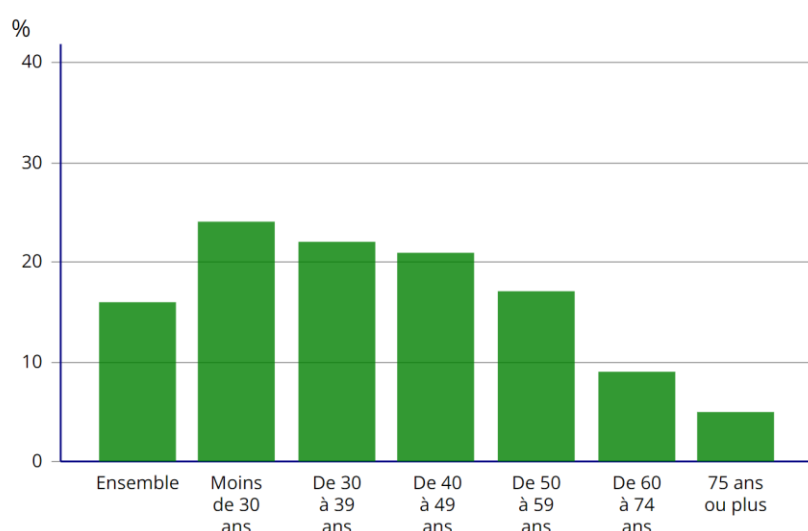


On observe un taux de scolarisation proche de 100% pour les 6/15 ans ; une légère baisse pour les 15/17 en 2019. 60% des 18/24 ans sont scolarisés.

Des jeunes plus touchés par la pauvreté :

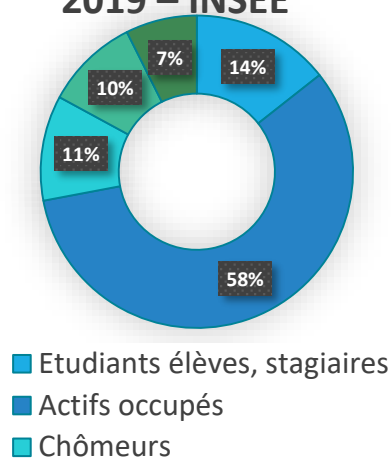
24% des moins de 30 ans sont en situation de pauvreté alors que le taux de pauvreté de l'ensemble est 16%.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020



Actifs, emplois et formations :

Activité de la population – 2019 – INSEE



DONNEES NOTABLES

**18 805 actifs
occupés**

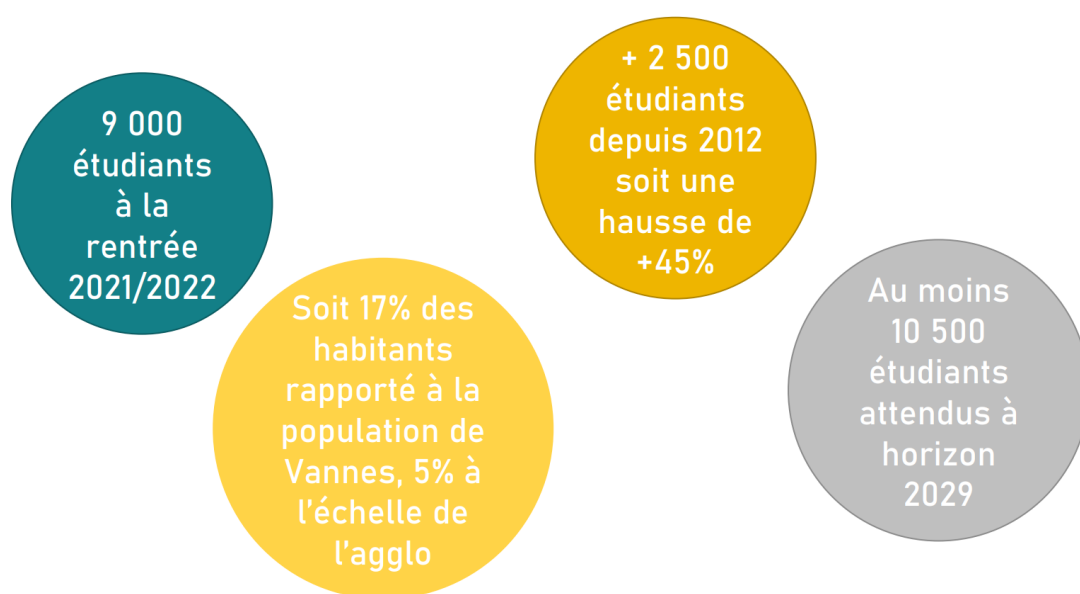
**3 540
vannetais
au chômage**

**42 214 emplois
à Vannes**

2.2 Retour sur le diagnostic de GMVa concernant la population étudiante

Face à la hausse du nombre d'étudiants sur l'agglomération vannetaise (+45% depuis 2012), GMVa a réalisé en 2022 une étude sur les besoins concernant le logement et l'accueil des étudiants sur son territoire.

Des effectifs en hausse



COTECH - logement des étudiants GMVA – 02 février 2023

81% des étudiants interrogés déclarent que leur recherche de logement a été difficile, voire très difficile. Les étudiants se logent majoritairement dans le parc privé, mais l'offre se raréfie par la concurrence de la location touristique et par les loyers jugés comme élevés par rapport au budget étudiant. Ils sont donc de plus en plus nombreux à rester au domicile familial même si les temps de trajet sont élevés.

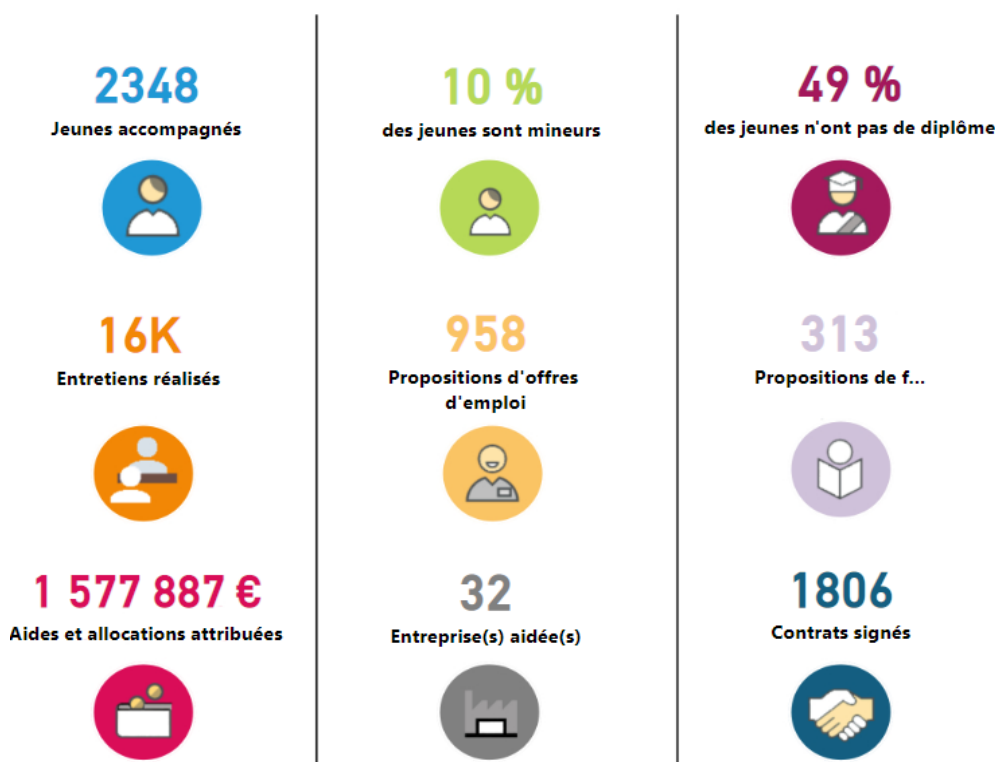
Avec les projets de créations supplémentaires (résidences étudiantes, colocations solidaires) qui permettent de maintenir le taux d'équipement, l'étude a permis de recenser pas moins de 1 530 places destinées à l'accueil des étudiants. Cependant, au regard de la hausse croissante de la population estudiantine, ce chiffre reste insuffisant.

Rappelons que la circulaire 2020-010 qui fixe les critères d'admission en Foyer de Jeunes Travailleurs, ne définit pas les étudiants non-salariés et scolaires comme public cible. Leur proportion ne doit pas dépasser 35% du public accueilli en Résidence Habitat Jeunes.

2.3 Retour sur les données de la Mission Locale du pays de Vannes

La Mission Locale du Pays de Vannes c'est :

- une équipe de 44 personnes,
- 1 000 nouveaux jeunes rencontrés en 2022,
- 2 348 jeunes accompagnés,
- 422 jeunes accompagnés dans le cadre d'un CEJ.

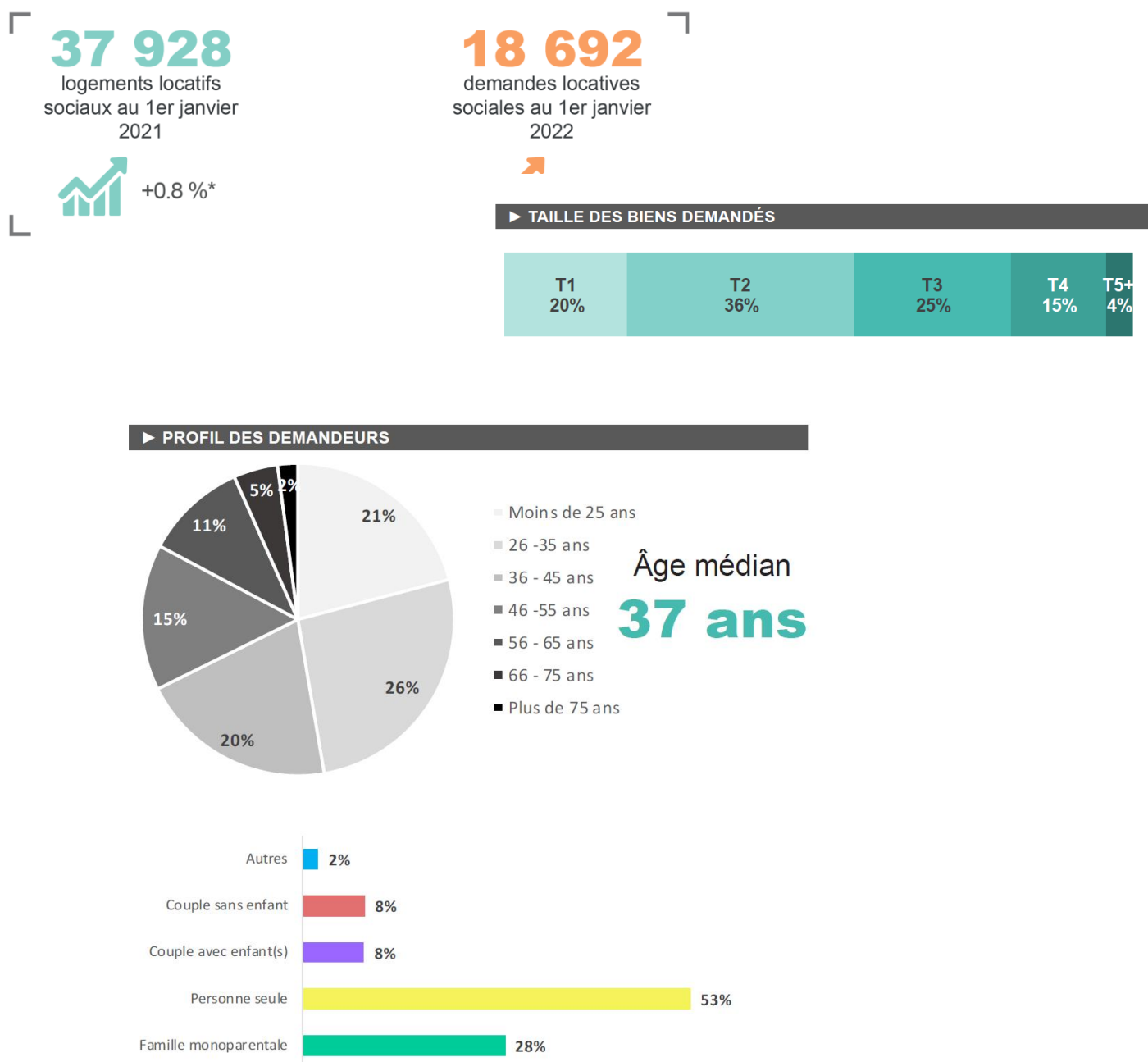


La Mission Locale reste un interlocuteur et un partenaire fort de la Résidence Kérizac. La convention signée entre la Ville de Vannes et la MLPV avait permis de renforcer ce lien en

hébergeant un temps donné les permanences des conseillers afin de faciliter leur proximité avec les jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville. Le réagencement des locaux après les travaux de réhabilitation en 2021 n'a pas permis de poursuivre cet accueil. Les conseillers sont depuis installés dans les anciens locaux de l'Espace Conseil Emploi à Ménimur.

En 2023, 14 jeunes ont été ou sont accompagnés par un conseiller de la Mission Locale.

2.4 Evolution de la demande de logement social – rapport de l'ADIL – janvier 2022



Au 1^{er} janvier 2022, 18 692 demandes locatives sociales étaient en cours dans le Morbihan. Un chiffre record qui a progressé de + 19% sur une année, soit près de 3000 demandes supplémentaires.

69% de ces demandes sont déposées par des demandeurs externes, souhaitant donc intégrer le parc social. Par ailleurs, parmi ces demandeurs, on note une explosion des demandes motivées par la mise en vente ou la reprise du logement actuel (660 au 01/01/21 contre 1590 au 01/01/2022). En plus, 500 demandes supplémentaires proviennent de ménages habitant en dehors du Morbihan.

2021 marque une année de reprise des attributions de logements sociaux, permettant ainsi un recul du délai médian d'attribution qui est de 5.3 mois, avec cependant de fortes disparités en fonction des territoires.

Vannes et son agglomération sont un territoire particulièrement attractif alors que le taux de mobilité du parc locatif social est en baisse (de 9.5% en 2019 à 8,7% en 2020).

Les nouvelles demandes ou les stocks des demandes d'accès sont essentiellement constitués de jeunes ménages et de personnes seules.

2.5. Diagnostic partagé aux résidences habitat jeunes du Morbihan

2 rencontres en inter FJT 56 réunissant la Résidence Kérizac, la Résidence du Mené de l'association Cap Avenir, l'Escale Jeunes Madame Molé et l'association Agora de Lorient ont permis de poser **les constats partagés suivants** :

EVOLUTION DES PROFILS	DIFFICULTES D'ACCES AU LOGEMENT AUTONOME	NOUVELLES OFFRES DE LOGEMENTS	CONSOLIDER LE MODELE ECONOMIQUE
• Demande croissante de jeunes MNA ou sortant de CADA • Fragilités psychologiques avérées (suivis psychologique, addicto, traitement en cours...)	• Nombre de demandes multipliées ces dernières années • Durée de séjour qui s'allonge malgré des situations stabilisées	• Résidence de service type Espacil • Résidence Intergénérationnelle • Habitat inclusif • Colocation solidaire	• Impact des coûts de l'énergie • Maintien des subventions et financements publics • Transition écologique et énergétique

Ces rencontres ont fait émerger **les réflexions suivantes** :

- Evolution des métiers : difficultés de recruter des animateurs diplômés, le travail de soirée n'attire plus.
- Nécessité de changer l'image des résidences : travail sur la communication, à qui s'adresse-t-on ?

- Comment maintenir la mixité dans nos structures habitat jeunes ? Cibler les femmes pour rétablir l'équilibre, mener des actions pour faire entrer de nouveau public dans les structures.
- Au regard de la forte demande d'accès, mise en place d'un guichet unique ?

2.6. Ce qu'il faut retenir

SUR LE PLAN DEMOGRAPHIQUE

- Un territoire attractif
- Une croissance démographique qui ralentit
- Une population qui vieillit
- Une diminution de la taille des ménages
- Un allongement de la jeunesse
- Une augmentation du nombre d'étudiants
- Un appauvrissement de la jeunesse



AU REGARD DU LOGEMENT

- Une baisse de la mobilité des logements
- Une augmentation du nombre de résidences secondaires
- Un développement du logement touristique
- Une augmentation des loyers
- Une augmentation de la demande de petits logements



CONSEQUENCES POUR LES FJT

- Une hausse de la demande d'accès en FJT
- Une évolution des profils des demandeurs
- Un allongement de la durée de séjour en FJT

EN CONCLUSION

Même si l'accès au FJT n'est pas forcément le choix premier du jeune, il répond à un besoin de se rapprocher du lieu d'activité, de formation, et à un besoin d'autonomie. L'accès facilité par des démarches administratives simplifiées, l'offre de logements meublés à une gamme de prix adaptés aux différents portefeuilles, répondent aux besoins des jeunes.

Une fois installés, la présence rassurante de l'équipe, les temps collectifs et la veille de nuit favorisent la prolongation du séjour du jeune. Cette installation dans la durée permet la mise en place d'un accompagnement individualisé où l'identification de freins (santé, mobilité, budget...) est relevée. Le collectif qui permet la création de lien entre les individus est souvent support dans la mise en place à suivre d'un accompagnement individuel. Au regard du nombre d'actions et de participants tout au long de l'année (91 temps d'animations en 2022 et 558 participants cumulés), ces temps collectifs sont les poumons du bien vivre ensemble en FJT.

Bien entendu, la difficulté d'accès au parc privé ou social du fait de la concurrence de l'offre touristique, de la forte augmentation de la demande de petits logements, des critères de solvabilité qui fragilisent les jeunes isolés, de la hausse de la population étudiante sur l'agglomération de Vannes, entraînent des durées de séjours qui se rallongent et viennent fragiliser le fonctionnement du FJT.

Ces séjours prolongés confortent les jeunes dans un modèle « tout inclus » pas toujours représentatif de la réalité (une redevance mensuelle avec charge comprise en FJT). Il est donc de la responsabilité des équipes de former, de préparer ces jeunes à la maîtrise de leurs dépenses futures tant budgétaires qu'énergétiques.

En parallèle, il nous faut s'adapter aux diverses transitions : évolutions écologiques, économiques, de genres. La place du numérique devient aussi essentielle dans nos pratiques puisqu'elle est désormais un critère de choix pour le jeune. La crise sanitaire a par ailleurs démocratisé son usage puisqu'il est devenu un outil d'accompagnement individuel et support de lien et de collectif.

L'évolution des publics aux parcours et cultures variés, qui ont traversé à une période charnière de leur vie normalement dédié à l'expérimentation, une crise sanitaire inédite, pose aussi la question de la formation et de l'évolution de nos métiers (jeunes d'origines étrangères, jeunes avec troubles psychologiques avérés, conduites à risques par une sexualité débridée ou usages de toxiques...).

Clairement identifiés dans le réseau partenarial, désormais repérés par des nouveaux publics qui n'arrivent plus à accéder au parc privé, et au regard de la satisfaction des résidents relevés par l'enquête, l'équipe de la Résidence Kérizac avec le soutien du CCAS et de la Ville de Vannes, est résolu à poursuivre son implication et sa mission à destination des jeunes.

III- EVALUATION DU PROJET SOCIO-EDUCATIF ANTERIEUR

3.1 Bilan de l'action 2020/2023

Introduction



Comme tout à chacun, la vie de la Résidence a été impactée par la crise sanitaire. Le premier confinement et la mise en place d'un service minimum ont généré beaucoup de frustration. La distance instaurée par les mesures barrières et le temps de présence réduit de l'équipe allaient à l'encontre de nos cœurs de métier et de la relation de confiance à établir avec nos usagers. Le maintien du lien via des **échanges téléphoniques réguliers**, *des entretiens en visio* et des « **temps collectifs** » via les réseaux sociaux ont permis de rester à l'écoute et de veiller à des situations fragilisées notamment sur les plans psychologique et financier.

Au cœur des projets 2020, les **travaux de réhabilitation** de l'espace administratif et des parties communes ont mobilisés l'équipe durant plusieurs semaines. Malgré un démarrage tardif (novembre 2020), un long travail de tri a dû être engagé depuis 2019, puis d'investissement d'un espace administratif temporaire dans la partie hébergement.

En parallèle, le travail de remise en question des pratiques et des procédures, engagé depuis 2018, s'est poursuivi notamment par une **réorganisation de l'équipe et des temps de travail de chacun**. Toujours dans un souci de répondre au mieux aux résidents et au public externe, il était important de re-questionner l'organisation interne. Les postes ont donc été repensés de manière à ce que chacun puisse être engagé pleinement dans sa fonction et que les temps de présence soient optimisés et en cohérence avec les besoins et le rythme de vie de nos résidents. Une nouvelle organisation hebdomadaire a donc été validée par le Conseil d'Administration du CCAS en juin 2020.

Cette année 2020 a donc été, à l'instar du nouveau contrat de projet, établit pour la période 2020/2023 : ***questionnement perpétuel des fonctionnements et organisations pour être toujours plus attentifs aux besoins des jeunes, adaptation et ambitions nouvelles.***

L'année 2021 a été rythmée par les travaux de réhabilitation du rez-de-chaussée comprenant l'espace administratif et les espaces collectifs dédiés aux résidents. Achievés au mois d'octobre, l'équipe et les jeunes ont dû s'adapter tout au long de l'année pour maintenir un semblant de collectif dans des espaces réduits et une situation sanitaire encore fragilisée.

Le contexte « Covid » et la délocalisation des bureaux durant les travaux ont nécessité une vigilance accrue de l'équipe quant à la prévention de situations d'isolement, de fragilités psychologiques et financières.

Cette année a aussi été marquée par l'arrivée (fin 2020) d'un **référent animation et insertion socio-professionnelle**. Ce poste a permis de construire un binôme solide avec la Conseillère ESF en place, et de retrouver un équilibre entre le collectif et l'individuel. Cet investissement dédié au projet d'animation de la Résidence a notamment permis le bénéfice de 3 subventions en partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes et la Région Bretagne.



Après 2 années de fonctionnement perturbées par le contexte sanitaire et les travaux de réhabilitation, l'année 2022 a été l'année du renouveau pour la Résidence Kérizac.

L'équipe, comme les résidents, ont pu pleinement profiter des nouveaux espaces administratifs et collectifs. Le nombre de participants tout au long de l'année aux temps d'animations témoignent de cet engouement.

En parallèle de son activité principale, la rénovation des locaux a permis à la Résidence d'ouvrir ses portes aux acteurs locaux et ainsi de leurs faire partager ses espaces collectifs :

- L'accompagnement à la scolarité : depuis la rentrée 2022, les enfants scolarisés de l'école Jean Moulin peuvent de nouveau bénéficier de leur proximité avec la Résidence et ainsi participer à ce service porté par l'équipe et les bénévoles du Centre Social de Ménimur ;
- Le Centre Social de Rohan : engagé dans des travaux de réhabilitation, l'équipe du Centre Social Le Rohan occupe régulièrement la cuisine collective pour animer les ateliers avec les habitants de leur quartier ;
- Les Cuisiniers Solidaires : ateliers anti-gaspi, confection de goûters créatifs, exposition, les Cuisiniers Solidaires ont trouvé leur repère au sein de la Résidence ;

Equippé d'un vidéo-projecteur, l'espace de restauration s'adapte également aux temps de travail et de réunions, tels qu'ont pu l'expérimenter le Conseil d'Administration du CCAS, Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, le Développement Social Urbain, puis en 2023 le réseau URHAJ pour l'accueil de son Conseil d'Administration ou du temps d'échanges entre les équipes socio-éducatives au niveau régional.

L'année 2022 s'est clôturée par un accord de la DDETS pour une extension d'agrément qui a permis à la Résidence d'étendre son offre de logements et ainsi proposer une colocation de 3 places dédiées exclusivement à l'accueil de jeunes femmes.

Place au bilan et à l'évaluation pour l'année 2023 :

Cette année a débuté par le changement du logiciel métier afin d'acquérir le système d'information habitat jeunes du réseau UNHAJ. Cela a nécessité une implication forte de l'équipe dans sa formation et son adaptation.

Sur le plan administratif, un travail d'archivage a également été conduit au cours du premier trimestre. Dans la projection de l'évaluation qui aura lieu en 2024, la responsable de la structure a également mené une formation sur l'évaluation des ESSMS. En lien avec les autres établissements du CCAS, un logiciel commun a également été déployé dans un souci d'amélioration continue de la qualité des établissements. Cet outil « AGEVAL », donnera lieu au cours du dernier trimestre 2023 à une « auto-évaluation » et servira de support à la mise à jour des procédures internes de la Résidence. En parallèle s'est déroulé, tout au long de l'année, l'écriture du nouveau de contrat de projet.

3.2. Données chiffrées de la période 2020/2023

Les éléments présentés ci-dessous sont extraits des rapports d'activités annuels de la résidence et du CCAS de Vannes.

• TAUX D'OCCUPATION ET REPARTITION PAR SEXE

	2018	2019	2020	2021	2022	1 ^{er} sem. 2023
Total jeunes	153	137	124	138	145	103
Occupation %	91	92	92	95	96	96
Femmes %	37	35	31	34	42	42
Hommes %	63	65	69	66	58	58

Le taux d'occupation a augmenté ces dernières années pour atteindre les 96% en 2022. On constate une **hausse du nombre de jeunes femmes**. Cela s'explique notamment par une augmentation de la demande de ce public lié aux difficultés d'accès au logement sur la ville. La commission d'admission a pu permettre, sur le dernier trimestre 2022, l'équilibre presque parfait entre les sexes. Au terme du premier semestre 2023, la répartition entre les sexes est identique aux données 2022.

• REPARTITION PAR AGE (%)

	2018	2019	2020	2021	2022	1 ^{er} sem. 2023
De 16 à 18 ans	10	23	7	4	5.5	17.5
De 18 à 21 ans	35	30	33	30	30	45
De 21 à 25 ans	32	30	40	44	38.5	27.5
+ de 25 ans	23	17	20	22	26	10

Les 16/25 ans, public cible des Résidences Habitat Jeunes, constituent les deux tiers des accueils effectués en 2022. Pour le premier semestre on observe une forte hausse de la tranche des 16/18 ans, qui s'explique notamment par l'accueil des jeunes de cette tranche sur le dispositif ASE. Le studio dédié à cette expérimentation a notamment été à 100% d'occupation en ce début d'année.

• **ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES RESIDENTS (%)**

	2018	2019	2020	2021	2022	1 ^{er} sem 2023
Vannes	25	18	21	28	23	30
Communes limitrophes	2	6.5	12	6.50	12	7.5
Autres communes 56	20	19	15	11	17	32.5
Départements 22-29-35	14	17	18	14	21	5
Autres Régions	20	20	21	25	21	17.5
DOM	1	1	0.8	1.50	0.5	
U.E	1	1	1.2	1	0.5	
Autres Pays	17	17.5	11	13	5	7.5

En 2022 73% des résidents présents sont originaires de **Bretagne**. Les jeunes bretons semblent attachés à leur territoire qui offre à la fois un bassin attractif sur le plan de la formation et de l'emploi, mais aussi une qualité de vie de plus en plus prisée.

On note **une forte baisse du taux de jeunes étrangers hors** Union Européenne. En 2018 et 2019, la Résidence s'était engagée dans l'accueil de jeunes sortants de CADA ou de jeunes mineurs non accompagnés en fin de prise en charge. Ces profils, dont l'entrée en FJT a tout son sens dans leurs parcours d'intégration et d'autonomie, nécessitent cependant un accompagnement social de proximité et une forte disponibilité de l'équipe socio-éducative. Après 3 ans de séjour à Kérizac, nombre de ces jeunes (exclusivement des jeunes hommes) ont accédé au parc locatif social ou privé. La mixité et la disponibilité pour tous restant l'un des points de vigilance de la commission d'admission, ce profil de jeunes gens a été limité en 2022.

• REPARTITION PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (%)

	2018	2019	2020	2021	2022	1 ^{er} sem 2023
Contrats à durée indéterminée	7	10	12	14	18	30
Contrats à durée déterminée	22	17	16	15	14	7.5
Intérimaires	5	5	3	3	4	7.5
Stagiaires formation professionnelle	18	14	14	10	5.5	5
Apprentis	24	30	28	25	29	27.5
Demandeurs d'emploi	7	5	12	14	11	7.5
Scolaires-étudiants	14	16	15	18	13	12.5
Autres	3	3		1	5.5	10

La répartition par catégorie socioprofessionnelle reste sensiblement la même ces trois dernières années. Le taux de stagiaires de formations diminue cependant de moitié.

Les jeunes apprentis représentent une part importante de la population accueillie. La présence d'établissement de formations et d'entreprises sur le bassin vannetais attire les jeunes apprentis, qui trouvent une solution de logement adaptée pour mener à bien leur cursus de formation.

Le nombre de CDI augmente mais tous ne sont pas à temps complets ce qui précarise les situations des jeunes.

Nous constatons aussi les difficultés d'accès au logement même pour les détenteurs d'un contrat en CDI. Les jeunes prennent donc le temps de valider leur période d'essai, d'épargner et de patienter le temps d'accéder au parc privé ou social.

• REPARTITION PAR DUREE DE SEJOUR (%)

	2018	2019	2020	2021	2022
Moins d'un mois	12	10	5	7	13
De 1 à 3 mois	29	12	14	9	16.5
De 3 à 6 mois	27	23	24	31	16.5
De 6 mois à 1 an	18	36	20	23	20
Plus d'1 an	13	39	37	30	34

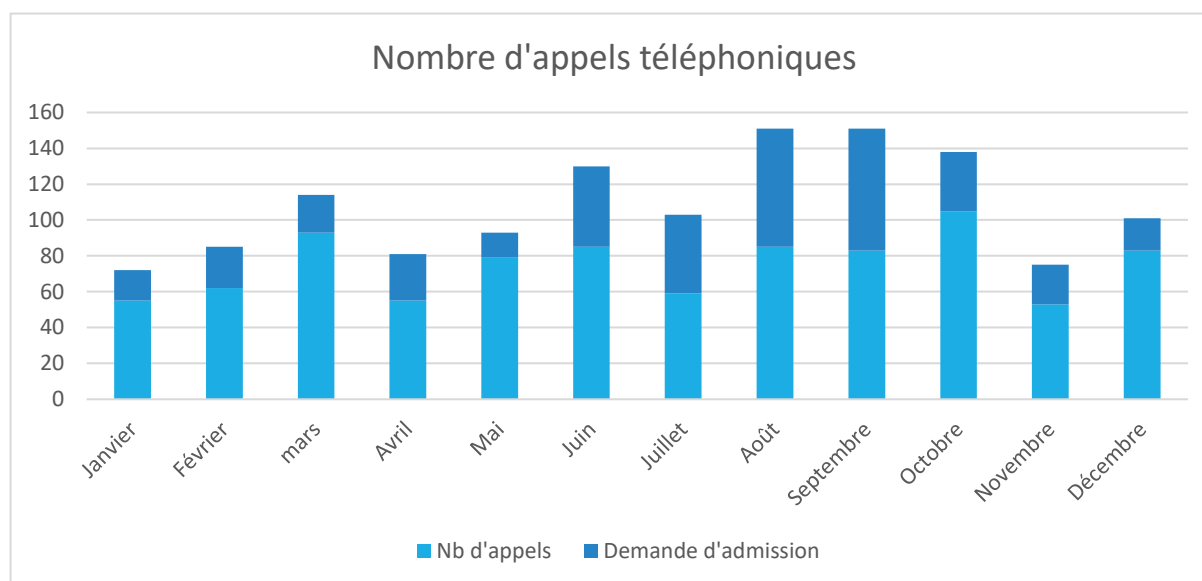
Après plusieurs années à 8 mois de séjours moyens, **la durée des séjours s'allonge aujourd'hui pour atteindre les 11 mois en moyenne.**

Il est à noter l'augmentation du taux des courts séjours qu'il faut rattacher au développement du dispositif d'expérimentation à l'autonomie des jeunes suivis par l'ASE qui est spécifiquement dédié à des périodes d'accueil courtes (1 mois environ).

• REPARTITIONS PAR RESSOURCES MENSUELLES (%)

	2018	2019	2020	2021	2022
Aucune ressource	22	22	23	18	19
0 à 150 €	1		0.8	0.70	0.5
151 à 305 €	1	1	0.8	2.30	0
306 à 460 €	11	12	7	8	8
461 à 610 €	18	19	14	13	7.5
611 à 765 €	8	11	6.5	4	4
766 à 915 €	10	7	15	15	18
916 à 1065 €	5	6	4	10	9
+ de 1065 €	24	22	29	29	34

• INDICATEURS D'ACTIVITES 2022



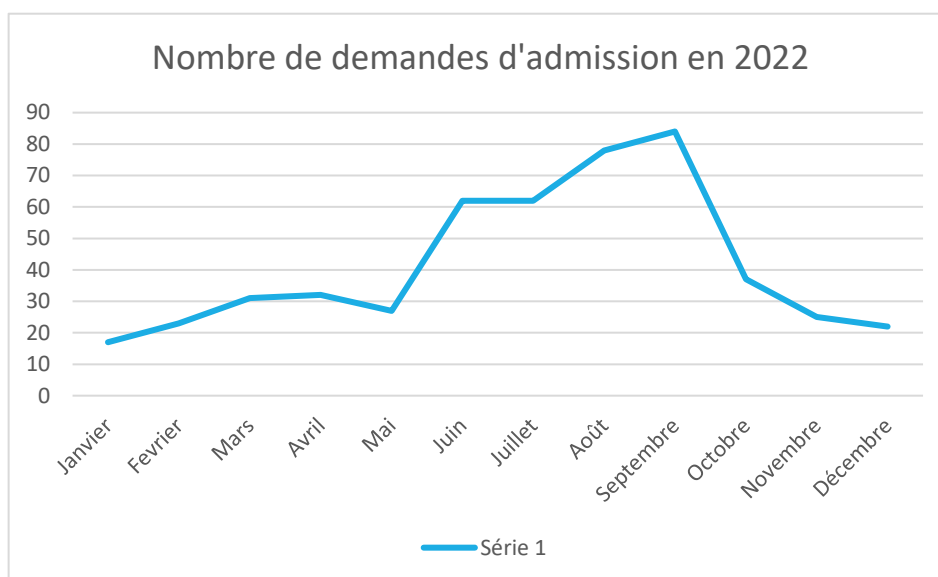
Ce sont près de **1 000 appels** téléphoniques qui ont été réceptionnés à l'accueil de la Résidence.

Les motifs des appels sont variés :

- Appels de résidents présents pour une demande de RDV, d'aide, de formulaire...,
- Appels de partenaires pour évoquer une situation en cours ou à venir,
- Appels de fournisseurs, prestataires,

- Appels internes au CCAS ou à la Ville de Vannes pour échanger avec des membres de l'équipe, formuler une demande de réservation de la salle de réunion, salle collective ou du minibus.

Mais le principal motif d'appel est lié à une demande d'information sur la Résidence, aux conditions d'accueil et au souhait de formuler une demande d'admission.



Tous canaux confondus, près de **500 demandes d'admission** ont été recensées sur l'année. On observe un pic de la demande au cours la période de rentrée.

3.3 Evaluation au regard des critères d'éligibilité CAF

Le précédent contrat de projet s'est décliné selon les axes prioritaires suivants :

- Ouverture et brassage de la population d'origine diverse,
- Inscription du projet dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat,
- Accompagnement au droit et à la citoyenneté,
- Valorisation des potentiels des jeunes,
- Accompagnement individualisé et partenariat.

Bilan Axe 1 : Ouverture et brassage de la population d'origine diverse

La réécriture des procédures ces 5 dernières années a permis d'améliorer et de mieux respecter le principe de mixité au sein de la Résidence. L'évaluation des situations à la demande par le biais d'un **entretien physique ou téléphonique**, l'étude des demandes en commission d'admission hebdomadaire, ou la photographie du collectif en place et l'intérêt de son équilibre, guide systématiquement le choix des futures entrées dans le respect des critères objectifs d'admission (âge, situation professionnelle, mixité, projet d'autonomie, d'insertion).

La **redéfinition de la notion de « jeunes accompagnés »**, en interne, a permis de réajuster le nombre d'accueils de jeunes sortant de CADA ou de mineurs non accompagnés. En effet, ces jeunes répondent bien au critère d'âge et de projet d'insertion, mais le besoin d'accompagnement important notamment sur le plan administratif, recherche de logement..., et les durées de séjour maximales quasi systématiques (3 ans) de ces populations, ont alourdi la charge d'accompagnement de l'équipe socio-éducative. Avec, en parallèle, le déroulement d'une crise sanitaire inédite, il était impératif de réajuster et de rééquilibrer les effectifs des profils afin de pouvoir proposer un accompagnement à tous, et porter vigilance aux problématiques de santé ou d'isolement qui ont fait surface au cours de cette période.

La mixité se dessine aussi par une **ouverture sur le champ du handicap** avec le partenariat maintenant inscrit depuis 3 années de l'Impro HOVIA de Saint-Avé. Chaque année, l'association saisie l'équipe pour un temps de présentation en collectif d'un groupe de jeunes en situation de handicap. Une visite des espaces collectifs, la présentation du fonctionnement de la Résidence et la projection de vie dans un studio sont organisés. Ce partenariat a notamment permis l'accueil de 3 jeunes femmes entre 2022 et 2023. Elles ont pu tester, grâce à un court séjour, leur capacité de vie en autonomie. L'une d'elle a finalement intégré la Résidence pour du moyen terme.

Un déséquilibre était cependant marqué par les présences majoritaires historiques des jeunes hommes (70% environ). Longtemps repoussée afin de ne pas discriminer les hommes, la commission d'admission a finalement, un temps donné, privilégié les entrées de jeunes femmes. Par ailleurs, les difficultés d'accès au logement sur le bassin vannetais ont œuvré à l'augmentation des demandes des filles au cours de l'année 2022. Ce contexte et l'exigence apportés en commission ont permis d'atteindre, en fin d'année 2022, **un équilibre parfait entre les sexes**. L'équipe est également vigilante pour développer des actions collectives en faveurs des jeunes femmes.



On retient : les différents ateliers de fabrication cosmétique avec la Mutualité Française, de sophrologie, de réflexologie, de yoga, animé par les étudiantes infirmières de l'IFPS, d'estime de soi autour des soins de la peau, coiffure et photographie en partenariat avec l'école Scotto Di Cesare, la sortie balnéothérapie...

Bilan Axe 2 : Inscription du projet dans une politique locale de la jeunesse et de l'habitat

On retient en partenariat avec la municipalité : les ateliers logements co-animés par le Bureau Information Jeunesse et la Conseillère ESF de la Résidence, la participation des résidents à la vie du quartier (réalisation et distribution de soupe à l'occasion de l'automne solidaire), la distribution de places de match de rugby aux 3 FJT vannetais, la journée découverte du Golfe avec le centre de vacances municipal de Larmor Baden, les séances de sports à la salle des pompiers en inter FJT , l'implication de la CESF au groupe d'analyse de pratique des travailleurs sociaux du CCAS et de la Ville de Vannes, la communication renforcée avec nos élus (élue en charge du logement à la Ville de Vannes, élue en charge de la santé et du lien intergénérationnel).

Mais aussi : le partenariat avec les professionnels présents sur le quartier pour apporter une attention aux jeunes des QPV (Éducateur de la prévention spécialisée et Conseiller Mission Locale), la réponse à des appels à projets de la Région Bretagne, portée par l'URHAJ Bretagne, la demande de subvention politique de la ville via la Cité de l'emploi (code de la route).

Un partenariat mensuel s'est mis en place avec l'Épicerie Solidaire, dans l'objectif de contribuer à des solutions anti-gaspi.



Bilan Axe 3 : Accompagnement au droit et à la citoyenneté

On retient : l'atelier déclaration de revenus co-animé avec le Conseiller Numérique du CCAS et la Conseillère ESF de la Résidence, la remise en place d'un Conseil de Vie Sociale, la soirée dédiée aux élections présidentielles, l'action bénévole Automne Solidaire sur le quartier de Ménimur, l'organisation de Ciné Débat en partenariat avec Unis Cité, l'accompagnement dans la préparation et la prise de parole de 2 résidents et interview de 3 autres jeunes par la presse lors de la soirée d'inauguration en octobre 2022, l'« Apéritif citoyen » avec intervention d'un agent du service démocratie participative de la Ville de Vannes afin de présenter et d'inciter les jeunes à participer au « Budget participatif » de l'année 2023.



Inauguration, point presse



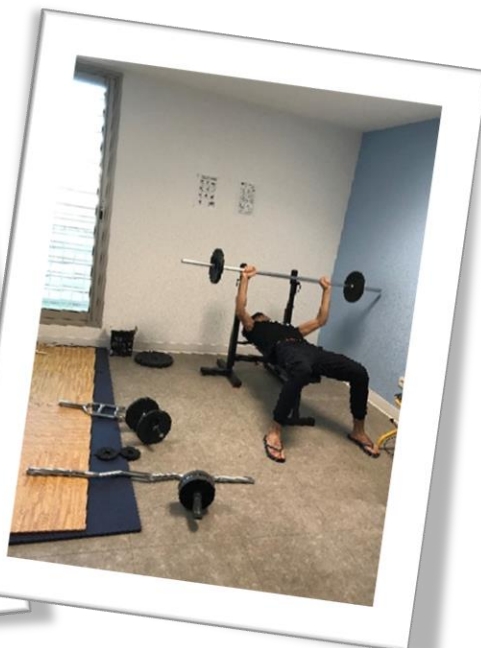
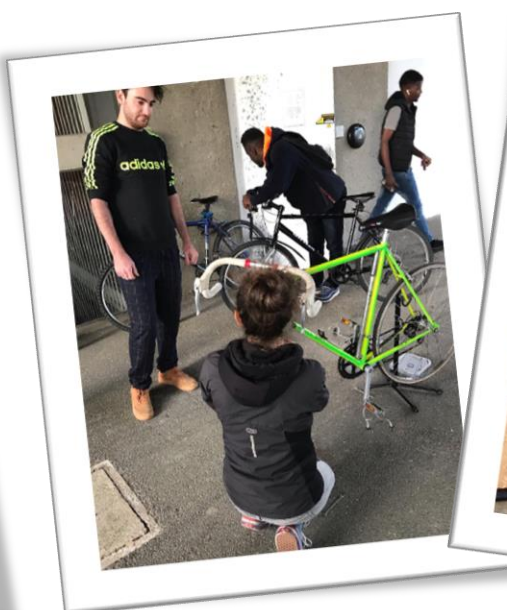
Ciné débat avec Unis-cité



Conseil de Vie Sociale

Bilan Axe 4 : Valorisation des potentiels des jeunes

On retient : l'Escape Game sur le logement, la mise en place d'un groupe de résidents pour développer la décoration des espaces collectifs (thématique de décoration actée sur « Le Monde » et l'interculturalité, mise en place d'un « Mur d'Expression »), la séance photos mise en scène par l'école Scotto Di Cesare, la participation à des activités de dépassement de soi ou de découverte (sport nautique, initiation golf, initiation boxe), l'atelier réparation vélo, l'aménagement d'un salon d'étage en espace de musculation, place de chacun dans les repas collectifs (proposition de recette, initiation, préparation, mise en place, responsabilité...), sensibilisation au Don de sang.



Bilan Axe 5 : Accompagnement individualisé et partenariat

La fonction d'accompagnement individuel est centrale en FJT. Le temps d'accompagnement a évolué par une augmentation du temps de travail du poste de CESF (de 80% à 100%), renforcé par le recrutement en 2020 d'un référent animation et insertion professionnelle, qui vient consolider cette fonction.

Près de 50 jeunes par an ont bénéficié d'un accompagnement individuel au sein de la résidence. Celui-ci s'articule autour de plusieurs thématiques et problématiques : santé, insertion sociale et professionnelle, budget, démarches administratives, logement, vie sociale.

Dès la demande d'admission, par le biais d'un entretien d'évaluation, puis après l'installation, lors du RDV APL, un repérage des ressources et des potentiels du jeune est établi.

Les professionnels de la Résidence peuvent s'appuyer sur un partenariat bien identifié. Ils renforcent leurs actions auprès des jeunes par le biais d'échanges d'analyse de pratique avec leurs pairs du CCAS, de la Ville ou du Réseau Habitat Jeunes de Bretagne ou du réseau des Promeneurs du Net.

La conseillère ESF de la Résidence a également participé au groupe de travail « **100% Accès aux droits** » tout au long de l'année 2022/2023. Inscrit dans le plan d'action du **PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET DE LA PRECARITE** de la Ville de Vannes, ce projet a été mené en collaboration avec les services municipaux, la CAF, la CPAM et le Département. L'objectif à terme est d'atteindre le 100% accès aux droits des usagers sur le territoire qui été retenu dans le cadre de l'**appel à projet national « TZNR », Territoire Zéro Non Recours**.

Les actions non réalisées :

- **Exploiter l'enquête de satisfaction de fin de séjour**

Le contexte sanitaire et technique (travaux) contraint vécu au cours du précédent contrat de projet n'a pas permis la réalisation d'une enquête de satisfaction. L'équipe a en effet priorisé son action sur le maintien du collectif. Cependant, la construction d'un questionnaire avec les résidents sur leur bien-être et qualité de vie a été menée dans le cadre du renouvellement du contrat de projet au premier trimestre 2023.

L'investissement en 2023 dans un logiciel dédié au suivi de la démarche qualité va œuvrer à la mise en place d'une enquête de satisfaction et à son exploitation en continu à compter de l'année 2024.

- **Développer le lien entre les usagers du centre social du quartier et les résidents du FJT**

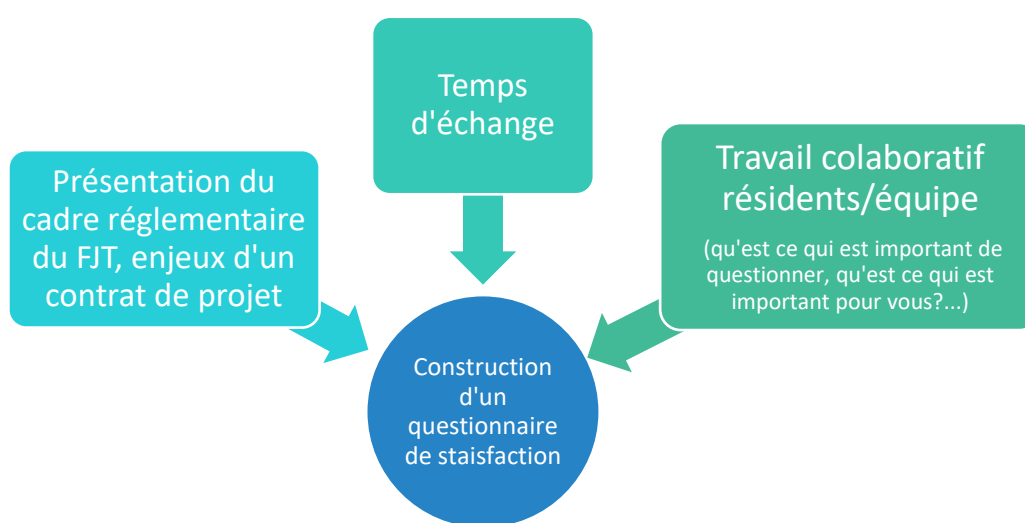
Un groupe de travail commun aux équipes du Centre Henri Matisse et de la Résidence Kerizac avait fait émerger en 2018/2019 un projet d'action entre les deux services. L'intervention des jeunes de la Résidence auprès de jeunes du quartier afin de présenter leur formation ou métier n'a pas abouti.

Les liens se sont cependant illustrés dans l'accueil du « soutien à la scolarité » porté par le centre social, la participation des résidents de Kérizac au marché de Noël ou à l'action « Automne Solidaire » sur le quartier de Ménimur.

3.4 Enquête par et pour les résidents

Cf annexe 2

Déterminée à rester attentive aux besoins des jeunes, à leur écoute pour toujours questionner son fonctionnement et son organisation, il était nécessaire pour l'équipe de bâtir ce bilan avec les résidents. En mars 2023, un temps de concertation avec 6 d'entre eux a été réalisé.



65 questionnaires ont été distribués et 41% de retours ont été analysés.

Synthèse des résultats :

FORCES	FAIBLESSES, POINTS DE VIGILANCE
Un cadre de vie rassurant (accès sécurisé et personnel de nuit) Environnement confortable (facilité d'accès aux transports en communs, proximité des commerces) Réponse adaptée au besoin de logement Accueil et disponibilité de l'équipe valorisée Temps collectifs appréciés	Valoriser tous les espaces collectifs (rdc et étages) Améliorer les équipements (laverie à repenser, espace de musculation à compléter) Vigilance aux écarts des espaces (rdc neuf et moderne, espace hébergement vieillissant, sols détériorés dans certains logements et mobilier ancien, isolation phonique et thermique à revoir)

IV- ORIENTATIONS DU NOUVEAU CONTRAT 2024-2028

4.1 Le cadre de référence

Conformément au cahier des charges national de la Prestation de Service FJT, le projet socioéducatif de la Résidence Kérizac, doit poursuivre les objectifs nationaux (O.N) suivants :

1. Faciliter l'autonomisation, la socialisation et l'émancipation des jeunes via une animation collective et un accompagnement global mobilisant l'ensemble des ressources du territoire
2. Favoriser l'engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des structures
3. Encourager le vivre-ensemble et la mixité entre les jeunes

Les objectifs du projet 2024-2028 de la Résidence Kérizac ont donc été réfléchis en cohérence avec ce cadre de référence et chacun d'entre eux se rattache à un ou plusieurs des objectifs nationaux.

4.2 Les orientations et plan d'action du projet 2024-2028

A partir de l'évaluation du précédent projet et des éléments de diagnostics recueillis, des réflexions en Comité de Pilotage, en équipe et avec les résidents, le FJT est en mesure de fixer 3 grandes orientations. Ces dernières seront l'ossature du nouveau projet de la structure et la feuille de route pour les cinq années à venir.

AXE 1 : Impulser une démarche éco-citoyenne dans l'accompagnement individuel et l'animation collective

En effet, une déconnexion des valeurs civiques au titre du développement durable est fréquemment observée dans le comportement des résidents et notamment :

Constats ayant amenés à la définition du projet	Objectifs définis par la structure	O. N	Critères d'évaluation
Tri des déchets non respecté	Sensibiliser les jeunes au développement durable	1	Mise en œuvre d'outil sur la thématique
Déconnexion des réalités des coûts de l'énergie	Intégrer la question climatique dans la vie quotidienne	2	Nombre de partenaires associés
Mauvaise utilisation des appareils de cuissons	Diminuer l'emprunte carbone numérique	3	Nombre d'actions réalisées sur la thématique
Fenêtres ouvertes dans les cuisines ou studios avec le chauffage allumé	Développer le circuit court anti-gaspi		Collaboration avec les acteurs du territoire sur la thématique
	Poursuivre le passage au tout LED		Maitrise des dépenses énergies

AXE 2 : Organiser des actions individuelles et collectives visant notamment le bien-être des résidents

Constats ayant amenés à la définition du projet	Objectifs définis par la structure	O. N	Critères d'évaluation
Isolement de certains jeunes Augmentation de jeunes en suivis et/ou traitements pour troubles psy Conduites à risques (addictives, sexuelles, alimentaires) Troubles du sommeil Difficultés d'appropriation de son espace d'habitation (studio et espaces collectifs)	Développer les compétences psycho-sociales des résidents Promouvoir des actions de santé Favoriser les savoirs faire et savoirs êtres des résidents Permettre des espaces d'expression sur le plan individuel et collectif	1 3	Nombre de partenaires sollicités dans le domaine de la santé Nombre d'actions individuelles et collectives liées à la santé Résultat de l'enquête de satisfaction Nombre de jeunes présents sur l'espace collectif (temps formels et informels) Taux de participation par résidents Prise d'initiatives et de responsabilités des résidents Formation du personnel sur le thème de la santé

AXE 3 : Favoriser l'accès aux Droits et à la mobilité

Constats ayant amenés à la définition du projet	Objectifs définis par la structure	O. N	Critères d'évaluation
Difficultés d'accès au logement autonome Pauvreté des jeunes Manque de connaissances des jeunes des ressources du territoire Méconnaissances des jeunes de leurs droits Difficultés d'accès à l'emploi par manque de mobilité	Favoriser l'accès au logement autonome Eviter un allongement des séjours au sein de la résidence Participer au TZNR Permettre aux résidents d'effectuer leurs démarches en ligne Faciliter la mobilité des jeunes	1	Nombre de fin d'hébergement pour durée de séjour maximale atteinte Nombre d'accompagnements sur la thématique logement (recherche, accès) Nombre d'accès à un logement autonome Durée moyenne de séjour Nombre d'accompagnement liés à l'accès aux droits Autonomie dans le déplacement, mise en place atelier code de la route, nombre de prêts de vélos, nombre d'actions collectives liées à la mobilité

4.3 L'offre de service et les modalités d'accompagnements

L'offre de service de la Résidence s'articule autour de 3 missions principales :

- l'accueil, l'information, l'orientation
- l'aide à la mobilité et l'accès au logement autonome
- l'aide à l'insertion sociale et professionnelle

Le projet socio-éducatif est mis en œuvre par du personnel qualifié qui s'appuie sur des modalités d'accompagnement adaptées telle que :

- l'animation collective
- l'accompagnement individuel
- la présence éducative en ligne

4.3.1 Accueil, Information, orientation

Actions	Objectifs définis par la structure	Mise en œuvre de l'action
Large amplitude d'ouverture et de présence du personnel	Répondre aux attentes et besoins du plus grand nombre de résidents ou demandeurs	Ouverture et présence du personnel en continu du lundi au vendredi de 9h à 19h (le mercredi jusqu'à 17h) selon un planning hebdomadaire défini Veille de nuit joignable 7j/7 de 19h à 5h 2 veilleurs de nuits (postes mutualisés en inter FJT) Astreinte 7j/7 et 24h/24 Cadres d'astreinte du CCAS et CESF de la Résidence
Entretien d'admission	Evaluer le bon respect des critères d'admission, la pertinence du projet et la capacité à vivre en collectif	Entretiens positionnés sur un agenda commun, sur des plages prédéfinies aux demandes d'admission
Outils de communication		Remise d'un livret d'accueil le jour d'entrée à la Résidence Panneaux d'informations par thématique (Emploi, Animations, Règlementation) Réseaux sociaux et page internet sur le site de la Ville de Vannes
Travail en réseau	Développer les connaissances, maîtriser les différents dispositifs, améliorer sa pratique professionnelle, se questionner sur les pratiques	Groupe de travail URHAJ, analyse de pratique, participation aux équipes pluridisciplinaires du quartier, aux réunions de territoires Invitations de partenaires aux réunions hebdomadaires
Formation du personnel	Développer et mettre à jour les connaissances des professionnels, se questionner sur les pratiques	Formation URHAJ, CNFPT, Ville de Vannes

4.3.2 Aide à la mobilité et l'accès au logement autonome

Actions	Objectifs définis par la structure	Mise en œuvre de l'action
Changement de studios en interne	S'adapter à la demande et aux ressources du jeunes	Etude en commission de la demande de changement en veillant : au respect des échéances de paiement précédentes, à la capacité financière du jeune, au bon entretien du logement en cours d'utilisation et respect du règlement de fonctionnement. Accès au logement avec cuisine en priorité aux résidents présents
Demande de logement social	Faciliter l'accès au logement à la sortie du FJT	Accompagnement individuel dans le dépôt de la demande la demande en ligne, orientation vers les bailleurs sociaux, vigilance renouvellement annuel
Apprentissage gestion budgétaire	Mieux appréhender les dépenses futures et la gestion d'un logement autonome	Accompagnement individualisé (mise en œuvre de tableau de gestion, compréhension du relevé de comptes, demande aides financières, accompagnement mesure de protection, orientation Point Conseil Budget CCAS, médiation avec établissements bancaires
Atelier logement	Préparer à la sortie, connaître les dispositifs et aides liées au logement, savoir s'orienter pour sa recherche	Atelier logement en lien avec le BIJ Escape Game sur le logement Rencontre avec Action Logement
Sensibiliser aux éco gestes	Mieux appréhender les dépenses futures et la gestion d'un logement autonome	Actions collectives d'information et de sensibilisation aux éco gestes (affiches de tri dans les studios, atelier Ty Lab, jeux, visite centre de tri...)
Dispositif expérimentation ASE	Permettre aux jeunes de tester leur capacité à vivre en autonomie en studio individuel Faciliter l'accès au logement autonome des jeunes sortant de l'ASE	Convention entre le CCAS et le Département du Morbihan : mise à disposition d'un studio avec kitchenette à l'année, séjour d'un mois, entretien d'admission, bilan intermédiaire et entretien d'évaluation du séjour à la sortie
Prêt vélo	Permettre aux résidents d'accéder rapidement à un emploi ou stage	Signature du contrat « prêt vélo » avec la Résidence, partenariat avec une association à but d'emploi pour la réparation du matériel
Information sur les transports en communs	Accompagner dans la lecture de l'environnement	Distribution des horaires et plan de réseau, démonstration du site en ligne, orientation CCAS tarif solidaire bus, accompagnement physique dans le transport en commun

4.3.3 Aide à l'insertion sociale et professionnelle

Actions	Objectifs définis par la structure	Mise en œuvre de l'action
Accompagnement individuel	Personnaliser le suivi en fonction des besoins et de la demande du résident S'adapter à ses connaissances, compétences et savoir-être et savoir-faire	Rendez-vous individuel en interne ou accompagnement extérieur Rendez-vous fixé à la demande du jeune ou proposé par l'équipe socio-éducative en cas de problématiques ou besoins identifiés Entretien tripartite avec partenaire Orientation vers les partenaires dédiés

4.3.4 Les modalités d'accompagnements

La Conseillère ESF et le Référent animation et insertion socio-professionnelle constituent l'équipe socio-éducative de la Résidence. Ils ont en charge le suivi individuel des résidents et l'animation du projet collectif de la structure.

Pour assurer leur mission, ils sont notamment présents 2 soirs par semaines jusqu'à 22h pour les temps collectifs et jusqu'à 19h pour les temps individuels.

L'accompagnement individualisé

L'accès à un logement en FJT offre la possibilité d'un accompagnement social au sein même du lieu de vie du jeune. Qu'il soit ponctuel ou sur du moyen terme, cet accompagnement fait l'objet de rendez-vous fixé à la demande du jeune ou de l'équipe lors de l'identification d'une problématique ou d'un besoin du résident.

L'ouverture de droits et notamment à l'APL est souvent le premier levier de l'accompagnement. Le RDV APL, fixé dans la semaine suivant l'entrée du jeune, donne lieu à une évaluation plus détaillée des besoins du résident.

L'accompagnement socio-éducatif qui en découle au besoin, peut s'articuler autour de plusieurs thématiques :

- Santé
- Insertion sociale et professionnelle
- Budget
- Démarches administratives
- Logement
- Vie sociale

❖ La santé et le bien-être du résident

L'équipe propose un soutien, un espace de dialogue et un accompagnement individuel et/ou collectif sur les thématiques de la santé. Une orientation peut être réalisée auprès des partenaires compétents, selon les besoins identifiés (médecin traitant, permanence psycho avec le RPS, PAEJ, CMP).

❖ **L'insertion sociale et professionnelle**

Les professionnels de la Résidence assurent un accompagnement dans la construction du projet du jeune, en s'appuyant sur les partenaires du territoire (entretiens d'évaluations, accompagnement sur la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un rapport, simulation d'entretien...).

En parallèle, le permis de conduire et l'accès à un véhicule sont aujourd'hui un atout majeur pour la recherche et le maintien dans l'emploi. Il s'agit de conseiller, d'orienter ou de permettre un travail de compréhension.

❖ **Accompagnement à la gestion d'un budget**

L'accompagnement sur la gestion des ressources et du budget est un levier important dans le parcours d'autonomie. La CESF peut mobiliser différentes aides financières telles que le « Fonds coup de pouce » en lien avec l'UNHAJ, la mobilisation d'aide d'urgence auprès du CCAS, le FSL...

❖ **Accompagnement administratif**

L'accompagnement dans les ouvertures de droits reste la raison principale des rencontres avec les résidents (aide au logement, sécurité sociale, prime d'activité, déclaration de revenus auprès du service des impôts, mobili-jeune, titre de séjour...).

❖ **Préparer les jeunes à la sortie de la Résidence**

Des rencontres avec l'équipe de la Résidence vont permettre d'évaluer les pistes possibles, le budget et les solutions adaptées en fonction de la situation du jeune. En raison de la crise du logement, l'accompagnement et la mise en place de dispositifs liés au logement ne cessent d'augmenter (mobilisation du DALO, contingent préfectoral ou encore des mesures AVDL).

L'animation collective

Un programme mensuel proposé par l'équipe socio-éducative et ou par les résidents est diffusé sous forme d'affiches chaque mois.

Les actions peuvent se dérouler au sein de la Résidence, dans un autre FJT ou dans lieu externe dédié au sport (stade, salle de sport), à la culture (théâtre, musée, salle de spectacle), à l'environnement (bord de mer, forêt, village).

La participation aux temps collectifs peut être libre ou sujette à une inscription préalable. Elle peut également être gratuite ou payante avec 2 tarifs uniques (2€ pour un repas, 5€ pour une sortie engageant un coût pour la structure).

Ces temps collectifs ont notamment vocation à atteindre les objectifs suivants :

- **Développer un esprit de convivialité au sein de la Résidence en proposant des repas, valoriser les compétences des résidents à travers ces actions collectives.**

Des repas sont organisés environ une fois par mois. Certains résidents mettent leur culture en avant et ainsi, font découvrir des spécialités espagnoles, béninoises ou encore

afghanes. Ils partagent ainsi leurs connaissances et leurs cultures au cours des réalisations culinaires.

Des dégustations de produits de la mer associées à des animations au bord de l'eau permettent de connaître différents crustacés et **d'échanger sur la culture locale** (pêche, origine des produits, cuisine). Ces sorties permettent aussi de sensibiliser les résidents sur les thématiques liées à la **protection du littoral et des espèces protégées** (exemples : utilité des chemins dans les dunes, impact de la pollution sur les coquillages non consommables).

La participation importante des résidents aux repas collectifs est propice aux rencontres et à l'interconnaissance. C'est aussi un moment d'information sur le programme d'animation des semaines suivantes et de concertation pour les programmes des mois suivants.

- **Permettre aux jeunes de s'approprier les espaces collectifs en aménageant des temps d'animation informels réguliers en accès libre (sans inscription).**

Les temps informels sont réguliers. Ces soirées intitulées "A ta guise" sont des moments qui permettent de venir jouer, **d'échanger librement** sans avoir à anticiper un engagement à l'animation. Ce sont aussi des temps qui permettent de **prendre des décisions en groupe** comme le choix d'un film pour une séance au cinéma, le choix d'équipements pour la salle de musculation, la concertation pour le menu de Noël.

Ces animations sans inscription sont aussi à l'initiative de temps improvisés avec des parties de volley ou de badminton en plein air.

Elles sont aussi l'occasion de **transmettre des informations** sur les activités ou projets en cours.

C'est aussi l'opportunité de **partager** des préoccupations individuelles avec l'animateur et d'initier la prise d'un rendez-vous individuel.

- **Impulser une démarche participative et citoyenne.**

Afin de développer un esprit solidaire, les résidents sont sensibilisés depuis plusieurs années maintenant au don du sang.

La Résidence participe aussi ponctuellement à des actions sur le quartier afin de sensibiliser les jeunes aux bénévolat.

L'actualité, telle que des élections présidentielles, peut faire l'objet de soirées dédiées dans l'esprit de mieux comprendre son environnement institutionnel et politique.

Des jeunes volontaires en service civique avec l'association Uni Cité interviennent aussi chaque année pour animer des cinés débats. Ces projets, souvent réalisés en inter FJT, augmentent le nombre de participants et donnent davantage de vie aux débats entre résidents.

L'année 2022 était la première année de mise en place du **Conseil de Vie Sociale**. Les objectifs et la mise en œuvre ont été respectés. Les résidents ont participé activement lors

des deux réunions qui ont eu lieu. A l'issue du CVS du mois d'avril et en concertation avec les résidents, le salon du 1er étage a été dédié à la mise en place d'équipements sportifs.

- **Organiser des actions collectives sur des thématiques qui visent le bien-être des jeunes (santé, logement ...).**

La culture, le logement, la santé, le sport, l'estime de soi, toutes ces thématiques sont des supports inépuisables d'actions collectives. L'équipe s'appuie alors sur les structures, lieux et associations du territoire pour mener ces temps collectifs.

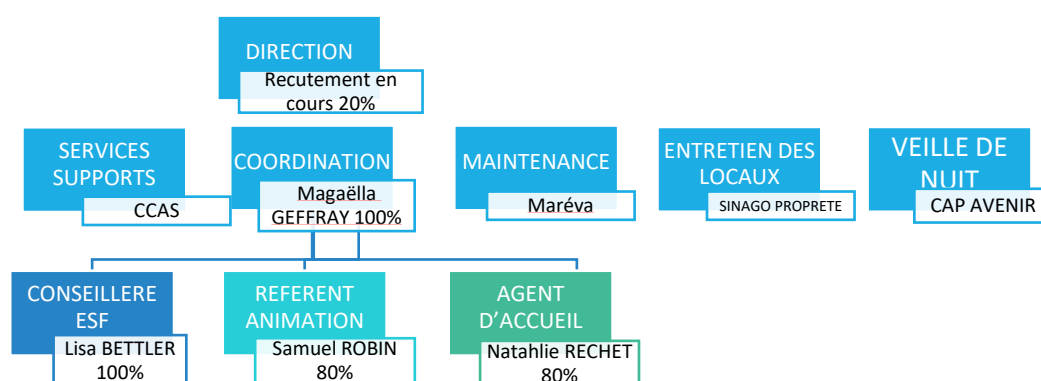
La présence de l'équipe sur internet et sur les réseaux sociaux

Pour mieux accomplir sa mission, l'équipe socio-éducative de la Résidence Kérizac entre en contact et crée du lien avec les résidents sur les réseaux sociaux. Il ne s'agit pas de surveiller, mais bien d'accompagner les jeunes dans la continuité de leurs actions à la Résidence. En dialoguant sur la toile, les Promeneurs du Net que sont la Conseillère ESF et le référent animation, renforcent le lien et cultivent un esprit critique face à l'information et à l'image.

Présents sur Facebook, Instagram et SnapChat, @lisafjtkerizac et @samuelfjtkerizac diffusent chaque mois le programme d'animation, les photos des actions. Ils transmettent également les informations des partenaires ou événements à destination des jeunes. Cet outil est un premier pas dans la relation de confiance et dans la mise en place d'un accompagnement individuel.

4.4 Les ressources humaines

4.4.1 Le personnel



En charge de l'animation de la Politique d'action sociale de la Ville, **la Direction**, mutualisée avec celle du CCAS est garante du suivi qualité du projet d'établissement.

La **Coordinatrice** veille au bon fonctionnement quotidien du service, supervise bon nombre d'aspects de ce lieu de vie (sécurité du site, entretien et maintenance des locaux, bien-être des résidents), assure l'animation et l'encadrement du personnel et développe les partenariats.

L'accompagnement individuel des résidents est principalement mené par la **Conseillère en économie sociale et familiale**. L'expertise de ce travailleur social fondée dans les domaines de la vie quotidienne permet un accompagnement global sur les thématiques telles que le budget, l'accompagnement administratif et l'accès aux droits, la gestion de son habitat, l'accès à un logement autonome, l'insertion professionnelle et la santé. Conjointement avec le **Référent animation**, des actions collectives dédiées notamment à la prévention, la formation, l'information ou à l'ouverture culturelle sont organisées.

Porteur du projet d'animation de la Résidence, le **Référent animation et insertion socio-professionnelle** veille à favoriser le lien entre les jeunes et propose des activités variées propices aux rencontres, aux échanges et à la découverte. Soutien de la fonction socio-éducative, il participe aussi à l'insertion des résidents en les conseillant et les aidant dans leurs démarches individuelles.

Première interlocutrice du public accueilli (résidents ou extérieur), l'**Agent d'accueil** occupe une place centrale dans la bonne circulation des informations de la Résidence. En parallèle de l'exécution de tâches administratives ou d'encaissements de loyers, elle veille au contrôle d'accès de la structure, au bon suivi des entrées et des départs des résidents, elle donne un premier niveau d'information, d'orientation, et recueille souvent en premier lieu les doléances ou satisfactions du public.

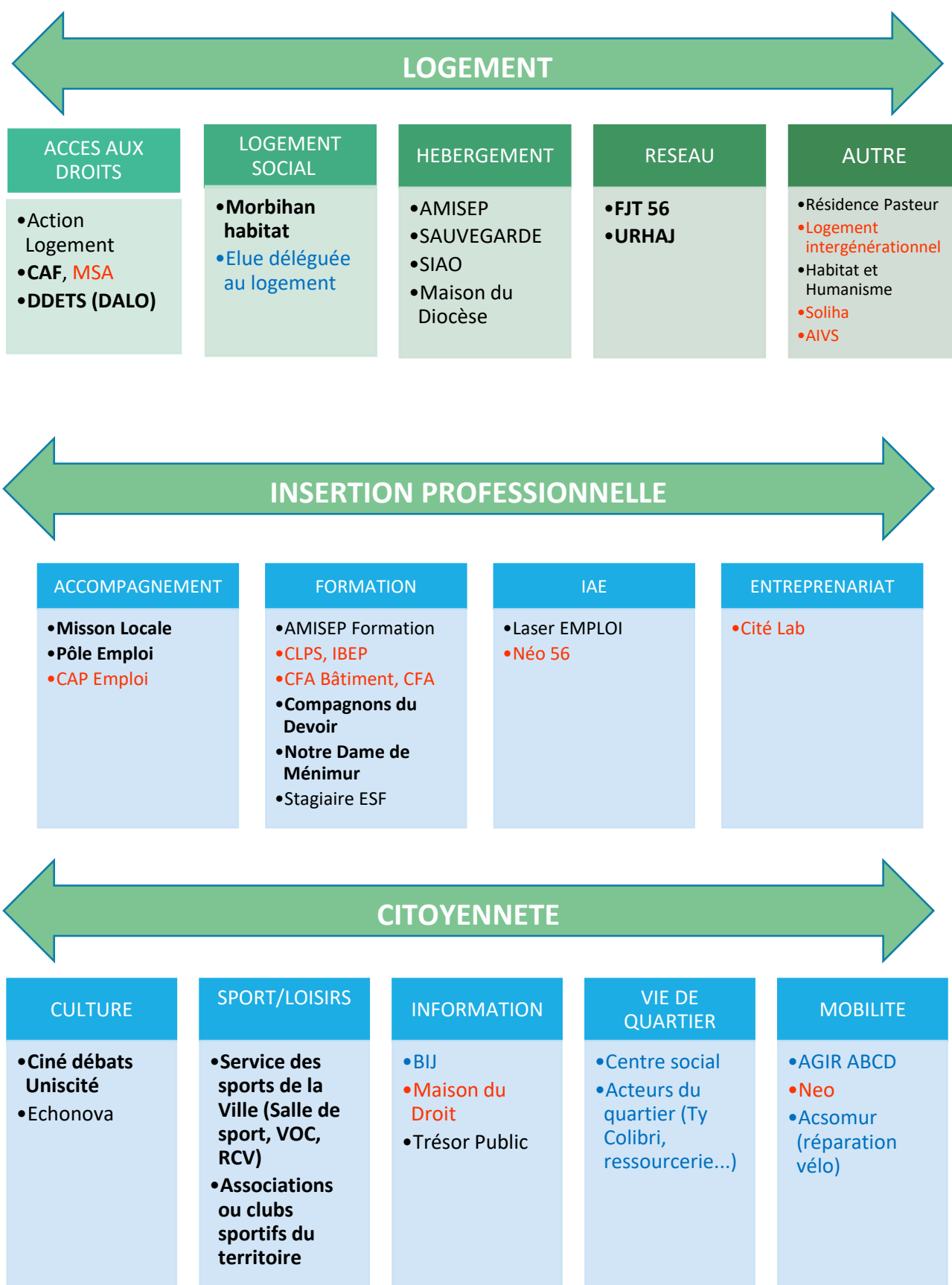
3 autres fonctions indispensables au bon fonctionnement de la résidence sont externalisées :

- **La Veille Nuit** portée par l'association Cap Avenir, gestionnaire de la Résidence du Mené à Vannes : les 2 veilleurs de nuits assurent toute l'année des rondes sur les 3 résidences habitat jeunes de Vannes de 19h à 5h du matin. Leur mission est d'assurer une présence rassurante auprès des jeunes, de veiller au respect du règlement de fonctionnement et à la sécurité du bâtiment.
- **La maintenance et l'entretien des locaux** ont permis une amélioration continue du service rendu en bénéficiant de compétences spécifiques et de personnels formés à ces métiers spécialisés.

4.4.2 Les formations réalisées au cours du précédent contrat de projet

ANNEE	AGENT	FONCTION	FORMATIONS REALISEES
2023	Magaëlla GEFFRAY	Responsable de la résidence	L'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux
			L'entretien professionnel : un acte de management
			Le pilotage de projet : le cadrage
	Lisa BETTLER	Conseillère ESF	Les démarches participatives et action collectives
			La gestion du stress professionnel dans les métiers de l'accompagnement social
	Samuel ROBIN	Réfèrent animation et insertion socio- professionnelle	Les démarches participatives et action collectives
			L'accompagnement social par la promotion des potentiels des personnes
	Nathalie RECHET	Agent d'accueil	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil
2022	Magaëlla GEFFRAY	Responsable de la Résidence	Travail sur écran
			Manager et gérer la surcharge de travail
	Lisa BETTLER	Conseillère ESF	Prépa au concours d'assistant socio-éducatif
			MAGNETA - Montre travailleur isolé - Utilisateur
			Le droit des étrangers et les procédures d'accueil sur le territoire français
			La gestion de l'agressivité et de la violence en travail social
	Samuel ROBIN	Réfèrent animation et insertion socio- professionnelle	La gestion de l'agressivité et de la violence en travail social
	Nathalie RECHET	Agent d'accueil	Initiation au tableur
2021	Magaëlla GEFFRAY	Responsable de la Résidence	Intégrer le CIA dans la démarche de l'Entretien Professionnel
			Secourisme - Initial
			Journée pédagogique : quelle déontologie pour les agents publics aujourd'hui
			Conduite de l'entretien professionnel en intégrant la part du CIA
	Lisa BETTLER	Conseillère ESF	Secourisme - Initial
			Prévention du risque incendie
	Samuel ROBIN	Réfèrent animation et insertion socio- professionnelle	Secourisme - Initial
			Prévention du risque incendie
	Nathalie RECHET	Agent d'accueil	PSC1 - Secourisme Recyclage
			Accueil physique et téléphonique en collectivité

4.5 Un établissement inscrit dans le partenariat



SANTÉ

SANTÉ MENTALE	PREVENTION	ACCES AUX DROITS, SOINS	BIEN-ETRE
• CMP • EPSM • PAEJ • Ambassadeur santé mentale	• IREPS • Relais Prévention Santé • Maison du Don • IFPS	• CPAM • Point santé AMISEP • Médiatrice santé RPS	• Ecole Scotto Di CESARE

ACCES AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ASSOCIATIONS	SERVICES SOCIAUX	ETAT
• Epicerie Solidaire • Associations caritatives • Compagnons Bâtisseurs	• CMS • CCAS	• Préfecture (service des étranger, DALO) • SPIP

PROTECTION DE L'ENFANCE

- ASE
- Sauvegarde 56
- Association Educative Espoir
- Apprentis d'Auteuil
- Logis du Bondon
- **HOVIA**
- **PJJ/CERR**

GESTION DU BÂTIMENT

- **Morbihan Habitat**
- **MAREVA**
- **SYSEM**
- **GMVA**

LEGENDE

Partenaire privilégié et de longue durée
 Partenaire de longue durée
 Nouveau partenaire
 Partenariat peu inscrit ou à développer

4.6 La concertation et la participation des jeunes

Le contexte institutionnel des années passées avait laissé peu de place à la mise en œuvre de cette instance obligatoire. Inscrit comme l'un des axes prioritaires du précédent contrat, le Conseil de Vie Sociale est actif depuis 2022.

Au terme de l'année 2023, 4 séances auront eu lieu depuis sa mise en place. En moyenne 7 résidents participent à cette instance, avec le personnel de la structure et l'élue municipale référente. Les membres du CVS ou autres résidents, ne participent pas à d'autres instances du territoire.

Les projets élaborés :

Afin d'impliquer les jeunes dans cette instance et dans la vie de la résidence, une enveloppe d'un montant de 300€ a été proposée dans le cadre de la réalisation d'un projet autonome. Porté par 3 jeunes minimum, il s'est concrétisé en 2022 par l'aménagement d'un espace de musculation dans un salon non investi au 1er étage.

Les travaux de réhabilitation ont aussi été l'occasion de concerter les jeunes sur la décoration des nouveaux espaces. L'interculturalité a notamment été valorisée par le choix d'un cadre type « Map Monde ».

Les résidents ont énoncé le souhait d'un espace d'expression qui a abouti à l'exposition d'une toile baptisée « Mur d'expression » et qui fait l'objet de « tags » spontanés ou lors de soirée dédiée telle que la soirée « Pose ton blaz » organisée en 2023.

En cette année de bilan, le CVS a permis l'élaboration du questionnaire de satisfaction (cf en annexe).

Les perspectives :

Pour le prochain contrat de projet, l'équipe socio-éducative souhaite faire évoluer le CVS et proposera aux jeunes la mise en place de « représentants par étage ».

Il s'agit pour l'équipe d'expérimenter un nouveau modèle dans le but que les sujets traités et les réponses apportées soient en adéquation avec les attentes et les besoins du plus grand nombre.

Les freins :

L'animation du collectif demande un investissement important de l'équipe pour mobiliser les jeunes. Ce type d'instance formalisée n'échappe pas à la règle.

Au-delà de la participation et de la mobilisation, l'une des difficultés relève de la place de chacun dans le groupe et dans les inégalités à prendre la parole et formuler ou affirmer ses idées.

Dans l'organisation de l'instance, chaque membre de l'équipe tient donc un rôle spécifique :

- Dans la gestion du temps et du respect de l'ordre du jour
- Dans le respect de la libre expression et du temps de parole de chacun
- Dans la prise de note des échanges en vue de l'élaboration du compte rendu

4.7 L'analyse financière

Cf pièces jointes :

- *FJT bilan 2022*
- *Suivi budgétaire*

V. ANNEXES

Annexe 1 – Programme d'animation



MARDI 7 NOVEMBRE
ÉTAGES 1^{ER} : 19H30, 2^E : 20H15, 3^E : 21H
Désignation des représentants d'étage.

JEUDI 9 NOVEMBRE
DE 6H30 À 10H
Petit-déjeuner (inscriptions à l'accueil)

MARDI 14 NOVEMBRE
DE 19H30 À 22H
Pose ton blaze sur la toile
& "Soirée à ta guise" : jeux
de société, jeux vidéo, billard,
babyfoot (accès libre)

JEUDI 16 NOVEMBRE À 19H
Conseil de vie sociale
en accès libre, puis apéritif

MARDI 21 NOVEMBRE
DE 19H30 À 21H30
"Soirée à ta guise" : jeux de société,
jeux vidéo, billard, babyfoot (accès libre)

JEUDI 23 NOVEMBRE
DE 19H30 À 22H
Bowling - 5 € (inscriptions à l'accueil)

MARDI 28 NOVEMBRE
DE 18H45 À 21H
Sport en salle (inscriptions à l'accueil)

JEUDI 30 NOVEMBRE
DE 17H À 19H
Distribution produits alimentaires issus
de l'épicerie solidaire (accès libre)

19H30 À 22H
Trivial poursuite, égalité femme-homme
(inscriptions à l'accueil)



Création : Bureau d'architecture d'urbanisme et d'urbanisme - 2018

RÉSIDENTICE KÉRIZAC
2 rue Paul-Signac - 56000 Vannes
02 97 62 68 40

Les promeneurs du Net sont
également présents sur les réseaux :

• lisa FJT Kerizac
• Samuel Fjt Kerizac
• Samuel_fjt_kerizac
• Samuel FjtKerizac





Pôle lien social et inclusion

Centre Communal d'Action Sociale

Résidence Kérizac
2, rue Paul Signac
56000 – Vannes

A DEPOSER A L'ACCUEIL
OU DANS
LA BOITE AUX LETTRES « JE
N'OSE PAS DIRE »

AVANT LE

MARDI 21 MARS

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Dans le cadre du renouvellement du contrat de projet de la Résidence (agrément CAF), nous avons besoin de recueillir votre avis sur votre cadre de vie et les services proposés.

Ce questionnaire a été construit avec l'aide de certains résidents lors du CVS du jeudi 9 mars.

Merci à eux pour leur participation et merci à tous de votre collaboration.

1. Indentité/statut du résident

Vous êtes : Un homme ☐ Une femme ☐ Ici ☐

Age : 16 et 18 ans ☐ 18 et 25 ans ☐ Plus de 25 ans ☐

Situation professionnelle :

Etudiant/scolaire ☐ Etudiant salarié ☐
Demandeur d'emploi ☐ CDD/CDI/Intérimaire ☐
Stagiaire de formation ☐ Apprenti/alternant ☐ Service civique ☐

Résident depuis :

Moins d'un mois ☐ Entre 1 mois et 6 mois ☐ Entre 6 mois et un an ☐
Entre un et 2 ans ☐ Entre 2 et 3 ans ☐

2. Pourquoi avez-vous choisi la Résidence Kérizac ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Résidence proche de mon lieu de travail, de formation
- ☐ Parce qu'il y a un parking privatisé
- ☐ Parce que j'apprécie le quartier
- ☐ Parce que j'apprécie son cadre verdoyant
- ☐ Parce qu'elle est facile d'accès

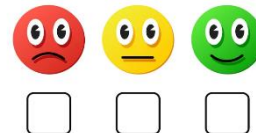
- ☐ Parce qu'on m'en a parlé positivement
- ☐ Parce que je n'ai pas eu le choix (pas d'autre solution)

**3. Au-delà du logement, qu'êtes-vous venu chercher en Résidence Habitat Jeunes ?
(noter de 1 à 3 par ordre de priorité)**

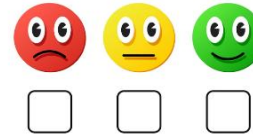
- ☐ Besoin de me rapprocher de mon travail, formation
- ☐ Besoin d'un accompagnement
- ☐ Besoin d'être avec d'autres jeunes, de partager du collectif
- ☐ Besoin d'autonomie
- ☐ Besoin d'un cadre sécurisé (veilleur de nuit, astreinte, badge...)
- ☐ Besoin d'un toit, en urgence (suite à une rupture, une décohabitation, une fin de prise en charge, une expulsion...)

4. La Résidence dans son environnement, comment jugez-vous :

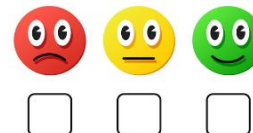
Sa situation géographique :
(quartier nord, proximité gare, voie expresse...)



Son accessibilité :
(Signalisation, parking, transport en commun,...)



L'accès aux commerces de proximité :
(boulangerie, épicerie, supermarché, pharmacie, médecin...)



5. L'ACCUEIL, L'EQUIPE

Lors de votre accueil, avez-vous reçu les informations que vous souhaitiez ? (Cocher si OUI)

- ☐ Sur les tarifs
- ☐ Sur les documents administratifs nécessaires
- ☐ Sur les aides dont vous pouviez disposer
- ☐ Sur les services de la résidence
- ☐ Sur l'accompagnement possible
- ☐ Sur les animations proposées
- ☐ Avez-vous visiter la résidence ?

A votre arrivée et lors du premier contact, l'accueil a été ?

- ☐ Très satisfaisant
- ☐ Satisfaisant

- ☐ Peu satisfaisant
- ☐ Pas du tout satisfaisant

Connaissez-vous l'ensemble de l'équipe ? (Cocher si OUI)

- ☐ Responsable de la résidence
- ☐ Agent d'accueil et secrétariat
- ☐ Référent animation et insertion
- ☐ Conseillère
- ☐ Veilleur de nuit
- ☐ Agent de maintenance

Avez-vous déjà bénéficié (ou bénéficiez-vous) d'un entretien ou d'un accompagnement au sein de la résidence ? Oui ☐ Non ☐

Si oui dans quels domaines ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ le logement
- ☐ La santé
- ☐ La recherche d'emploi
- ☐ Une aide financière
- ☐ La gestion du budget
- ☐ Remplir un dossier administratif,
- ☐ Comprendre ou rédiger un courrier
- ☐ La mobilité (information sur le code, le permis de conduire,)
- ☐ La vie quotidienne
- ☐ Autre

Sur une note de 1 à 10, comment jugeriez-vous la disponibilité de l'équipe de la résidence Kérizac ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

6. LE LOGEMENT

Quel type de studio disposez-vous ?

☐ 12 M² ☐ 18m² ☐ 24m² sans cuisine ☐ 24m² avec cuisine ☐ T2

Dans votre logement vous êtes satisfait de :

- ☐ L'espace
- ☐ Des meubles
- ☐ De la literie
- ☐ Du réfrigérateur individuel
- ☐ Du chauffage
- ☐ De l'insonorisation
- ☐ De la salle de bain

☐ Autre

Dans votre logement vous n'êtes pas satisfait de :

- ☐ L'espace
- ☐ Des meubles
- ☐ De la literie
- ☐ Du réfrigérateur individuel
- ☐ Du chauffage
- ☐ De l'insonorisation
- ☐ De la salle de bain
- ☐ Autre

Globalement comment vous sentez-vous dans votre logement ?

- ☐ A l'étroit (trop petit)
- ☐ En sécurité
- ☐ Mal à l'aise (studio trop grand, impersonnel...)
- ☐ J'ai plaisir à rentrer chez moi
- ☐ Autre

7. LES ESPACES COLLECTIFS

Connaissez-vous les différents espaces collectifs ? (cochez si oui)

- ☐ Espaces collectifs du RDC
- ☐ Laverie
- ☐ Cuisines d'étage
- ☐ Salon de sport au 1^{er}
- ☐ Salon collectif au 2^{ème}

Utilisez-vous ces espaces ?

	Au moins une fois par jour	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Jamais
Espace du RDC				
Cuisines d'étage				
Laverie				
Salon sport du 1er				
Salon collectif du 2ème				

De manière générale avez-vous des propositions, des observations à faire sur ces espaces ? (Proposition d'équipement, d'aménagement, accès....)

.....

...

.....

...

8. LES ANIMATIONS :

Depuis votre arrivée, avez-vous déjà participé à des animations proposées par la résidence ?

☐ Jamais

☐ Oui au moins une fois

Si vous ne participez pas aux animations merci de préciser pourquoi ?

.....

...

L'organisation des animations vous convient-elle ? (heure, jour, communication, règles, tarif...) Pourquoi ? ☐ Oui ☐ Non

.....

...

Le programme d'animation vous convient-il ? Pourquoi ? ☐ Oui

☐ Non

.....

...

De manière générale, comment vous sentez-vous au sein de la Résidence Kérizac ?
(1=très mal, 10 = bonheur total)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Source Le Télégramme Publié le 07 novembre 2022

La Résidence jeunes de Kérizac à Vannes inaugurée après modernisation

Le Maire et ses adjoints ont inauguré lundi la Résidence jeunes de Kérizac. Le Département était représenté par Christine Penhouët, vice-présidente. (Le Télégramme/Bertrand Le Bagousse)

Après un an de travaux de modernisation, la Résidence jeunes de Kérizac à Vannes a été inaugurée ce lundi soir. Elle accueille chaque année 150 jeunes...

Après d'importants travaux de modernisation réalisés par la ville de Vannes en 2021, la résidence Jeunes de Kérizac, rue Paul-Signac, dans le quartier de Ménimur, à Vannes, a été inaugurée lundi 7 novembre par le maire, David Robo, et ses adjoints. Un chantier qui a coûté 620 000 € et financé à hauteur de 100 000 € par le Département, avec le soutien de la Région, de la Caf et de l'Agglo.



Après 2 ans de travaux de modernisation, un foyer de jeunes a été inauguré à Vannes

À Vannes (Morbihan), la résidence jeunes de Kérizac a été inaugurée lundi 7 novembre 2022. Le foyer accueille, chaque année, près de 150 jeunes – des alternants, des étudiants, des apprentis, des salariés entre 16 et 25 ans – qui vivront désormais dans des studios tout confort. Il compte déjà 72 résidents.



Ça sent le neuf à la Résidence pour les jeunes de Kérizac. Situé au 2, rue Paul-Signac, à Ménimur, à [Vannes \(Morbihan\)](#), le foyer appartient à Vannes Golfe Habitat et est géré par la municipalité depuis cinquante ans. D'importants travaux de modernisation ont été réalisés pendant deux ans par la Ville. C'est une nouvelle page qui s'écrit pour la résidence, se réjouit le maire, David Robo, lors de l'inauguration, lundi 7

novembre 2022.

L'occasion d'une petite visite guidée... Un rez-de-chaussée de 400 m², autrefois entrepôt de stockage, s'ouvre sur un hall d'accueil clair et spacieux, suivi de lieux de détente où chacun peut se retrouver pour une partie de billard, de baby-foot ou de ping-pong.



Une cuisine et un espace numérique de quatre postes sont également mis à disposition. « On se sent bien ici, reconnaît Joshua, l'un des 72 résidents. On a le sentiment d'appartenir à une vraie communauté. »

Diverses activités sont proposées par le foyer : des tournois inter-résidences, des ateliers de cuisine... « Nous avons même été invités à une sortie kayak au mois d'août », s'exclame Joshua.

Le projet s'inscrit dans un plan de modernisation d'un quartier tout entier qui continue de se transformer, avec notamment l'installation prochaine de professionnels de santé et l'ouverture d'un magasin Netto.